

اِقْرَأْ

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

100 ANS DE LUMIÈRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS aux origines

117

25 juin au 1er juillet 2026

2023

Le Billet du Recteur

**CENT ANS DE LA GRANDE
MOSQUÉE DE PARIS :
LA PIERRE DE LA
FRATERNITÉ**

**LE SACRIFICE
DES MUSULMANS POUR
LA FRANCE DURANT
LA GRANDE GUERRE**

**« DANS DES MAISONS
QUE DIEU A PERMIS
QU'ON ÉLÈVE »**

IQRA

117





Si Kaddour Benghabrit et la Société des Habous et des Lieux Saints de l'Islam
au ministère des Affaires étrangères (vers 1917-1920)
Œuvre de Noël Dorville
Ph © Grande Mosquée de Paris



sommaire

p. 10

Le billet du Recteur

CENT ANS DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS : LA PIERRE DE LA FRATERNITÉ

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 13

Focus sur une actualité

UN LIEU ET MILLE DÉBATS

PAR NASSERA BENAMRA

p. 16

Contribution

LA SOCIÉTÉ DES HABOUS, PREMIÈRE ESQUISSE D'UN ISLAM DE FRANCE

PAR RACHID AZIZI

p. 18

Laïcité

1905, 1920 : UNE LAÏCITÉ QUI SAIT ACCUEILLIR

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 20

Contribution

PIERRE ET LUMIÈRE : LE CHEF-D'ŒUVRE HISPANO-MAURESQUE DE LA MOSQUÉE DE PARIS

PAR AMINE BENROCHD

p. 24

"DROIT À L'AIDE À MOURIR" LA MISÉRICORDE ET LA SAGESSE : UNE VOIE ALTERNATIVE

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 27

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 25 JUIN AU 1ER JUILLET 2026





p. 32

Parole du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI :
ACHOURA ET LA COMPRÉHENSION
DES LOIS DIVINES**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 34

Récits célestes

**ABRAHAM ET ISMAËL : QUAND LES DEMEURES
S'ÉLÈVENT PAR LA FOI**
PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDI

p. 36

Portrait

**SI KADDOUR BENGHABRIT... LA SAGESSE
DU BÂTISSEUR**
PAR AHMED MOUSSA

p. 38

Le Coran m'a appris

**« DANS DES MAISONS QUE DIEU A PERMIS
QU'ON ÉLÈVE »**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 40

Le Saviez-vous ?

**L'ISLAM EN FRANCE : UNE HISTOIRE LONGUE
DE RENCONTRES**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 42

Notre mosquée

**UN LIEU, TÉMOIN D'UN SIÈCLE D'HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE**
PAR NASSERA BENAMRA

p. 46

**CENT ANS DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
LA PIERRE, LA DETTE ET LE POUVOIR**
PAR HANANE SAÏDI

p. 50

Penser

**ENTRE LA MÉMOIRE ET LE SOUVENIR...
LORSQUE LE TEMPS DEVIENT LA MÉMOIRE
DE L'ÂME**
PAR AHMED MOUSSA

p. 52

**LE SACRIFICE DES MUSULMANS POUR
LA FRANCE DURANT LA GRANDE GUERRE**
PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 60

Découvrons-là

**LA PIERRE ET LE SANG : DIALOGUE ENTRE
UN SOLDAT MUSULMAN TOMBÉ À VERDUN
ET DE JEUNES FRANÇAIS MUSULMANS**
PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 64

Résonances abrahamiques

**ÉGLISES, SYNAGOGUES, MOSQUÉES :
DES PIERRES TOURNÉES VERS LE CIEL**
PAR RAPHAËL GEORGY

p. 68

Sabil al-Iman

BÂTIR POUR DIEU, SERVIR LES HOMMES
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 71

Invocation

**"TOI QUI ÉLÈVES LES MAISONS
OÙ TON NOM EST INVOQUÉ"**

p. 72

Le Hadith de la semaine

**LE MÉRITE DE LA CONSTRUCTION
DES MOSQUÉES ET LA PÉRENNITÉ DE SON
HÉRITAGE À TRAVERS LES GÉNÉRATIONS**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 76

Mizan El-Qadhaya

**LE STATUT DE L'ORNEMENTATION
DES MOSQUÉES : APPROCHE JURIDIQUE
ET FINALITÉS DE LA LÉGISLATION ISLAMIQUE**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 78

Hadiths apocryphes

**« LES ANGES ET LES PORTEURS DU TRÔNE
IMPLORENT LE PARDON POUR CELUI QUI
ALLUME UNE LAMPE DANS UNE MOSQUÉE,
AUSSI LONG TEMPS QU'ELLE Y ÉCLAIRE »**
PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 80

À la découverte des mosquées du monde

**LA MOSQUÉE NOOR-E-ISLAM DE SAINT-DENIS :
UN PHARE DE FOI ET DE RÉSILIENCE**
PAR NOA ORY

p. 90

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

CENT VINGT FRANCS DE XAVIER LE CLERC

p. 92

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 93

Le citation de la semaine

**"PEUT-ÊTRE UN JOUR ENTENDRONS NOUS TON
SACRIFICE" DE XAVIER LE CLERC**

p. 94

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS





Cérémonie d'orientation de la future salle de prière de la Grande Mosquée de Paris (1922)
Ph © BNF - Gallica

Le billet du Recteur

n° 115

Cent ans de la Grande Mosquée de Paris : la pierre de la fraternité

Le 15 juillet 1926, sous le beau ciel de l'Île-de-France, l'appel à la prière s'éleva pour la première fois depuis le minaret de la Grande Mosquée de Paris. Un siècle plus tard, cette date demeure pour moi bien davantage qu'un anniversaire : elle est la mémoire vivante d'une promesse, celle d'une France et d'un islam capables de se reconnaître, de s'estimer et de bâtir ensemble.

Car cette pierre ne fut pas posée au hasard de l'Histoire. Elle naquit d'une dette d'honneur. Durant la Grande Guerre, plus de cent mille soldats musulmans tombèrent pour la France, à Verdun et sur tant d'autres champs où se jouait le destin de la nation. En érigeant cette mosquée, la République voulut honorer leur sacrifice. Le Coran nous enseigne à leur sujet : « Ne pense point que ceux qui ont été tués dans le sentier de Dieu soient morts ; au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, comblés de Ses bienfaits » (Sourate Âl 'Imrân, verset 169). Ces hommes, arrachés à leurs foyers, reposent dans la mémoire des deux rives ; leur fidélité est le socle invisible sur lequel s'appuient nos murs.

À l'inauguration, le président Gaston Doumergue prononça des mots que je voudrais graver à nouveau dans nos cœurs : « La République française admet, protège toutes les croyances ; quelle que soit la voie que l'être humain se fraye vers son idéal, cette voie nous est sacrée. » Voilà l'esprit d'une laïcité d'ouverture et d'apaisement — non une laïcité de défiance, mais celle qui tend la main. Quatre ans plus tôt, lors de la pose de la première pierre, le maréchal Lyautey avait dit, avec une rare élévation, que de ce minaret « ne montera vers le beau ciel de l'Île-de-France qu'une prière de plus, dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses ». Tout est là : nos prières ne rivalisent pas, elles s'élèvent ensemble.

Cette vocation fraternelle, la Mosquée l'a honorée jusque dans les heures les plus sombres. Sous l'Occupation, ses murs offrirent refuge à des enfants juifs traqués, et l'on y délivra de faux certificats de confession musulmane pour soustraire à la mort des familles nord-africaines. En ces jours où la barbarie reniait l'humanité, la maison de Dieu se fit maison de l'homme. Que cette page demeure pour nous une lumière : la fraternité n'est pas un discours, elle est un acte, et parfois un risque consenti.

Il faut aussi contempler la pierre elle-même. Conçue dans le pur style hispano-mauresque, ornée de jardins andalous, couronnée d'un minaret de trente-trois mètres inspiré de la Zitouna de Tunis, la Grande Mosquée fut l'œuvre de quatre cent cinquante artisans venus du Maghreb. Classée monument historique, elle appartient désormais au patrimoine commun de la nation. Le Coran rap-

pelle que « seul fréquente les mosquées de Dieu celui qui croit en Dieu et au Jour dernier » (Sourate At-Tawba, verset 18) : nos lieux de culte sont des havres de foi, mais ils sont aussi, ici, des ponts de culture, ouverts au visiteur de toute origine et de toute conviction.

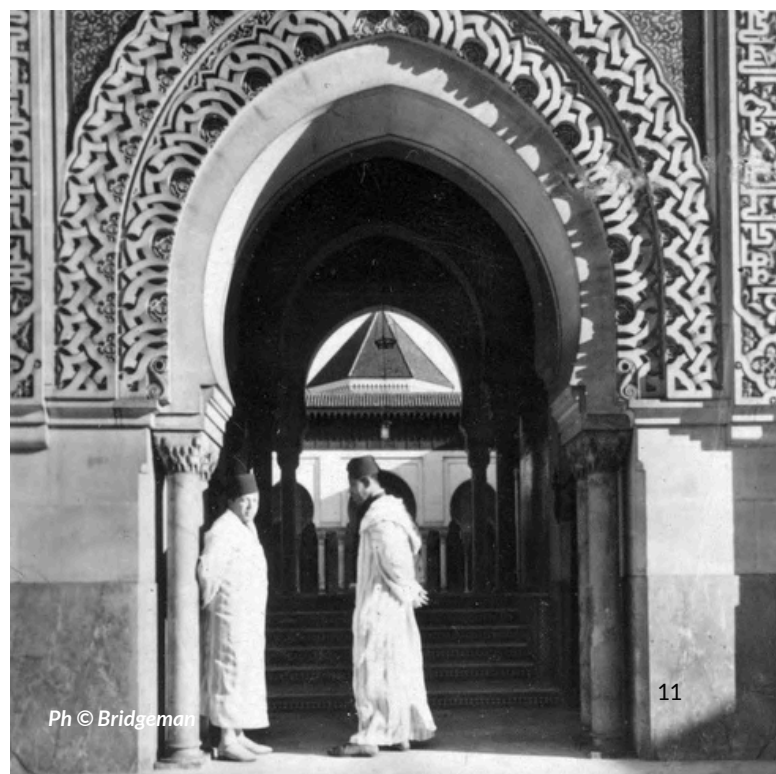
Que dire, au seuil du deuxième siècle ? Que les musulmans de France ne sont pas les hôtes de passage d'une terre étrangère : ils sont de l'Histoire de France, et ils seront de son avenir. Notre vocation n'a pas changé : porter un islam de paix, de raison et de dignité, fidèle à ses sources et pleinement inscrit dans la République. « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, afin que vous vous connaissiez les uns les autres » (Sourate Al-Hujurât, verset 13). Se connaître : tel fut le vœu de ceux qui posèrent la première pierre ; tel demeure le nôtre.

Puisse ce centenaire n'être pas une simple commémoration, mais une renaissance — l'occasion de redire à la France que nous l'aimons, et à nos frères en humanité que la maison reste, et restera, ouverte.

À Paris, le 30 juin 2026

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris

”
**Nos prières ne rivalisent pas,
elles s'élèvent ensemble.**



Un lieu et mille débats

La place de l'islam en France et le rôle de la Grande Mosquée de Paris continuent d'alimenter le débat public, il est utile de revenir aux origines de ce projet. Contrairement à une idée répandue, la construction d'une mosquée dans la capitale française n'est pas née au lendemain de la Première Guerre mondiale. Dès le milieu du XIX^e siècle, puis plus intensément à partir des années 1890, responsables politiques, intellectuels et administrateurs s'interrogent sur l'opportunité de doter Paris d'un lieu de culte musulman. Un projet longtemps débattu, avant de devenir une décision politique majeure entre 1916 et 1926.

PAR NASSERA BENAMRA

C'est toutefois la Première Guerre mondiale qui donne une véritable impulsion au projet. La participation massive des soldats musulmans venus des colonies françaises bouleverse les représentations et nourrit l'idée d'un geste de reconnaissance de la Nation. Dès 1916, un comité se réunit autour du sénateur Édouard

Herriot dans cette intention. La même année, une première mosquée provisoire est même construite dans le bois de Vincennes, au sein d'un hôpital destiné aux troupes musulmanes blessées. Mais cet édifice reste temporaire, car il s'agit davantage d'un lieu de recueillement que d'un véritable symbole physique durable.



Très vite, l'idée d'un « Institut musulman de la Mosquée de Paris » s'impose dans les cercles politiques. Le projet est présenté comme un hommage aux centaines de milliers de soldats musulmans morts pour la France pendant la Grande Guerre. Pour ses défenseurs, il s'agit d'un geste fort de reconnaissance républicaine, une manière d'inscrire durablement les combattants coloniaux dans la mémoire nationale.

Cette vision est portée par plusieurs figures influentes de l'époque. Le maréchal Lyautey, notamment, défend avec conviction la construction de la mosquée, qu'il décrit comme un symbole de coexistence harmonieuse entre cultures et religions. Le député-maire Édouard Herriot y voit, lui aussi, un devoir moral de la République envers ceux qui ont combattu sous son drapeau. Dans leurs discours, la mosquée apparaît comme un pont entre la France et le monde musulman, une preuve de fraternité née des



Soldats musulmans à l'hôpital de Nogent (Vincennes)
Ph © Section photographique de l'Armée (SPA)

tranchées.

D'ailleurs, Herriot présente un rapport en 1920 qui comprend l' « ouverture d'un crédit de 500 000 francs pour la construction d'une mosquée, d'une bibliothèque, d'une salle d'études et de conférences » et explique : « Si la guerre a scellé, sur les champs de bataille, la fraternité franco-musulmane, et si plus de 100 000 de nos sujets et protégés sont morts au service d'une patrie désormais commune, cette patrie doit tenir à honneur de marquer au plus tôt et par des actes, sa reconnaissance et son souvenir. »

En 1922, le maréchal Lyautey (qui fut longtemps en poste en Algérie puis au Maroc) prononce un discours à la gloire de l'amitié « franco-musulmane » : « La France, libérale, ordonnée, laborieuse, l'Islam rénové et rajeuni, m'apparaissent comme deux forces, deux grandes et nobles forces dont l'union, ne poursuivant ni la violence, ni la destruction, ni la domination, mais l'ordre, le respect de leurs revendications légitimes, l'intégrité de leurs territoires nationaux, la tolérance pour toutes les croyances et toutes les convictions, doit être un facteur prépondérant pour la paix du monde. »

Mais ce projet ne fait pas l'unanimité, dès les premières discussions, des voix s'élèvent contre ce qu'elles perçoivent comme une remise en cause de la laïcité ou une erreur politique. Le polémiste Charles Maurras, figure de l'Action française, dénonce vigoureusement la construction d'un tel édifice au cœur de Paris, qu'il considère comme une menace pour l'identité française et son héritage chrétien.

D'autres critiques émergent, cette fois du côté des mouvements anticoloniaux et de certains militants musulmans eux-mêmes. Pour Messali Hadj et d'autres figures du nationalisme nord-africain, la mosquée parisienne ne représente pas fidèlement les musulmans, mais plutôt une institution contrôlée par les autorités coloniales. Ils dénoncent une forme de mise en scène politique, voire une « mosquée-réclame », loin des réalités vécues par les populations concernées.

Au-delà des oppositions idéologiques



Édouard Herriot, rapporteur du projet de financement voté par le Parlement en 1920
Ph © Archives municipales de Lyon

la question du financement cristallise également les tensions. En 1920, une loi permet à l'État français de soutenir financièrement le projet, malgré le principe de séparation des Églises et de l'État instauré en 1905. La Ville de Paris participe également en attribuant un terrain et des subventions importantes. Le dispositif repose sur la Société des Habous, inscrite dans la « Mahkama » d'Alger en 1917, par Si Kadour Ben Ghabrit, une structure alors issue de l'administration du territoire musulman, chargée de porter le projet.

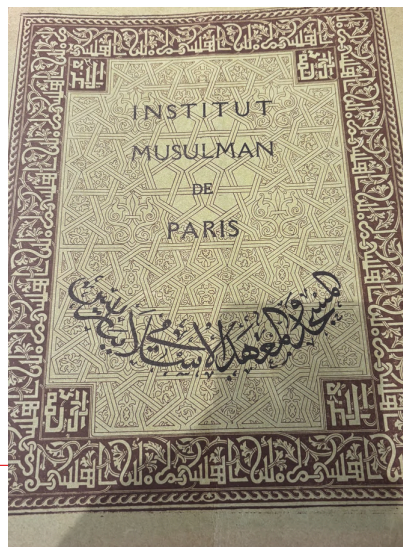
A sa tête, Si Kaddour Ben Ghabrit joue un rôle central dans la réalisation de l'édifice. Homme d'influence à la fois en Algérie et en France, il parvient à mobiliser des financements venus de tout le Maghreb et à donner corps à ce qui devient progressivement un chantier emblématique de l'entre-deux-guerres.

C'est lui qui a déclaré en 1925 à la presse française que « La Mosquée de Paris est devenue une nécessité, nous

dit-il. Les Musulmans sont venus en France par centaines de mille, et, tandis que toutes les religions ont à Paris le lieu de leur culte, ils étaient seuls à ne pas avoir leur maison...La mosquée, ajoute-t-il, doit éterniser dans la pierre le monument de l'amitié franco-islamique. »

L'inauguration de la Mosquée de Paris, en 1926, marque ainsi l'aboutissement d'un projet complexe, à la croisée de la mémoire de guerre, de la politique coloniale et des débats sur la place de l'islam en France. A cette occasion, le président Gaston Doumergue prononce un discours mémorable : « La République française admet, protège toutes les croyances : quelle que soit la voie que l'être humain se fraye vers son idéal, cette voie nous est sacrée, nous la respectons et nous entourons ceux qui la suivent d'une égale sollicitude. Cette égalité devant nos lois des consciences humaines et de leurs élans sincères est la marque de notre démocratie, les docteurs musulmans ont, nous le savons, exalté le respect de la dignité individuelle et de la liberté humaine, ils ont appelé de leurs souhaits le règne d'une large fraternité et d'une justice égale. La démocratie, n'a point d'autres fondements que ceux-là. »

Un siècle plus tard, la mosquée reste un lieu central de l'islam en France, mais aussi un espace chargé d'histoire, au cœur de débats toujours actuels sur la mémoire coloniale, la laïcité et la représentation des musulmans dans la République.





Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel de l'Île de France, qu'une prière de plus dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses. La France entend ne rien railler, ne rien troubler, ne rien effacer dans l'âme humaine de ce qui a pu contribuer à la reconforter, à l'élever, à l'ennoblir.

**EXTRAIT DU DISCOURS DU MARÉCHAL HUBERT LYAUTEY
LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU 19 OCTOBRE 1922**



La **Société des Habous**, première esquisse d'un islam de France

L'inauguration de la Grande Mosquée de Paris en 1926 dépasse la naissance d'un lieu de culte. À travers la Société des Habous, la France donnait corps à une ambition appelée à traverser le siècle : inscrire durablement l'islam dans la vie de la nation.

PAR RACHID AZIZI



À l'été 1926, la Grande Mosquée de Paris ouvrait ses portes dans une capitale qui pensait encore les plaies de la Première Guerre mondiale. Partout en France, les monuments aux morts s'érigeaient sur les places publiques pour inscrire dans la pierre le souvenir des disparus, tandis que des milliers de familles vivaient encore au rythme des absences laissées par le conflit. C'est dans ce paysage façonné par la mémoire de la guerre que le minaret de la Grande Mosquée s'inscrit dans l'horizon parisien. Son apparition relevait de bien davantage qu'un choix architectural. Elle annonçait un déplacement silencieux dans la manière dont la France allait désormais raconter son histoire.



Elle reconnaissait que leur engagement appartenait pleinement à l'aventure française

À travers ce monument, la République écrivait une nouvelle page de son propre récit. Elle ne se contentait pas d'honorer les dizaines de milliers

de soldats musulmans venus défendre son sol. Elle reconnaissait que leur engagement appartenait pleinement à l'aventure française et appelait un signe durable dans le paysage national. La Grande Mosquée de Paris donnait ainsi une forme durable à cette reconnaissance. Elle révélait une certaine idée de la France, capable de faire une place, dans son propre récit, à celles et ceux qui avaient contribué à la défendre.

Le choix du mot habous éclaire cette ambition. Dans la tradition musulmane, il désigne un bien consacré de manière irrévocable à une œuvre d'intérêt général. Plus qu'un mécanisme juridique, il exprime une conception exigeante de la transmission : préserver aujourd'hui afin que d'autres puissent recevoir demain. La Société des Habous reprenait cette logique en lui donnant une portée nouvelle : créer les conditions d'un enracinement durable de l'islam en France.

Le contexte donnait à cette initiative une portée particulière. Dans l'épreuve des combats, des hommes venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Afrique subsaharienne et d'autres territoires de l'Empire avaient découvert une même fidélité à la France. Ils avaient partagé les mêmes privations et, pour beaucoup, le même sacrifice. Leur engagement con-

duisait la France à reconnaître pleinement que ceux qui avaient versé leur sang pour elle appartenaient désormais à son destin.

L'édification de la Grande Mosquée de Paris traduisait cette évolution. En offrant à l'islam une place visible au cœur de la capitale, la France affirmait que cette présence dépassait désormais le seul cadre colonial ou militaire. Elle trouvait sa place dans le paysage républicain. Le monument ouvrait ainsi une perspective sur ce que le pays souhaitait devenir.

C'est sans doute là que réside la véritable originalité de la Société des Habous. Bien avant que l'expression « islam de France » ne s'impose dans le débat public, ses fondateurs avaient compris qu'une religion appelée à s'inscrire durablement dans un pays avait besoin d'institutions capables d'en accompagner le développement, la transmission et l'organisation.

Un siècle plus tard, cette intuition conserve toute sa force. La Société des Habous rappelle qu'une institution peut accomplir davantage que la mission pour laquelle elle a été créée. En donnant à l'islam les moyens de s'inscrire durablement dans le paysage français, elle a accompagné une évolution plus profonde : celle d'une France qui apprenait à élargir le récit qu'elle faisait d'elle-même. ■



Si Kaddour Benghabrit (en bas à droite), fondateur de la Société des Habous
et des Lieux Saints de l'Islam, en visite en Algérie (1923)
Ph © Grande Mosquée de Paris



| Laïcité n°73

1905, 1920 : une laïcité qui sait accueillir

Entre la loi qui protège et l'histoire qui rassemble, entre la liberté de conscience et le respect des convictions, la laïcité française s'est construite comme un cadre permettant à chacun de vivre sa foi, ou son absence de foi, dans un espace commun.

PAR CHEIKH KHALED LARBI

La laïcité est souvent présentée comme un principe juridique, mais elle est avant tout le fruit d'une longue histoire. Son objectif n'est pas d'effacer les religions, mais d'organiser la coexistence des convictions dans le respect de tous.

1905 : LA LIBERTÉ AVANT TOUT

La loi du 9 décembre 1905, qui sépare les Églises et l'État, constitue le texte fondateur de la laïcité française. Son premier article affirme : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public. »

Ces quelques lignes résument l'esprit de la loi : garantir à chacun la liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de conviction, tout en assurant la paix civile.

La laïcité n'est donc pas une opposition aux religions. Elle signifie que l'État demeure neutre et qu'il ne privilégie aucun culte, tout en protégeant la liberté

de tous. Comme le souhaitait Aristide Briand, principal artisan de cette loi, il s'agissait de construire une séparation favorable à l'apaisement et non au conflit.

1920 : UNE RECONNAISSANCE HISTORIQUE

Quelques années plus tard, la République pose un geste fort envers les musulmans de France.

Après la Première Guerre mondiale, durant laquelle des dizaines de milliers de soldats musulmans venus du Maghreb, d'Afrique et d'autres territoires combattirent pour la France, la décision est prise de construire la Grande Mosquée de Paris.

Au-delà de sa dimension religieuse, cette réalisation constitue un hommage à leur sacrifice. Elle rappelle que des citoyens de traditions différentes ont participé à l'histoire nationale et qu'ils ont toute leur place dans la République. Son premier recteur, Si Kaddour Benghabrit, incarna cette volonté de dialogue entre fidélité religieuse et engagement au service du bien commun.

LAÏCITÉ ET TRADITION MUSULMANE : DES VALEURS QUI DIALOGUENT

Dans la tradition islamique, plusieurs enseignements rejoignent l'idée de liberté de conscience. Le Coran affirme : « A vous votre religion, et à moi ma religion. » (109: 6) Et encore : « Nulle contrainte en religion. » (2:256)

Ces versets rappellent que la foi ne peut être imposée. Elle relève d'un choix libre et personnel.

Si la laïcité organise les rapports entre l'État et les religions, l'islam insiste, lui aussi, sur la responsabilité individuelle devant Dieu et sur le respect de la conscience. Les deux approches ne poursuivent pas exactement le

même objectif, mais elles peuvent se rejoindre autour d'une valeur essentielle : la dignité de la personne humaine.

Le grand savant Abou Hamid El-Ghazali rappelait que la finalité des enseignements religieux est de protéger la vie, la raison, la famille, les biens et la dignité de l'être humain.

UNE LAÏCITÉ DE CONFIANCE

Une laïcité équilibrée ne demande pas aux citoyens d'effacer leurs convictions. Elle leur demande de respecter celles des autres dans un espace commun garanti par la neutralité de l'État.

Le philosophe Paul Ricœur voyait dans la démocratie un lieu où des convictions différentes peuvent dialoguer sans chercher à se dominer.

Ainsi comprise, la laïcité devient un principe de confiance : elle protège la liberté de chacun sans opposer les croyants entre eux ni les croyants aux non-croyants.

La loi de 1905 a posé un cadre de liberté. La construction de la Grande Mosquée de Paris, dans les années 1920, a rappelé que cette liberté pouvait aussi s'accompagner de reconnaissance et de mémoire.

Une République forte protège les différences sans les transformer en divisions. Une foi éclairée recherche le bien commun sans imposer sa domination.

Lorsque la liberté de conscience rencontre le respect mutuel, la laïcité cesse d'être un sujet de confrontation pour devenir un chemin de fraternité, où chacun peut trouver sa place dans la fidélité à ses convictions comme dans l'attachement au bien commun. ■



Pierre et lumière : le **chef-d'œuvre** hispano-mauresque de la Mosquée de Paris

Pour son centenaire, la Grande Mosquée de Paris se révèle d'abord comme une œuvre d'architecture. Pierre, eau, bois et lumière y composent un langage hérité d'Al-Andalus et du Maghreb, faisant entrer au cœur de Paris un patrimoine vivant et partagé.

PAR AMINE BENROCHD

UNE ARCHITECTURE QUI INSCRIT UNE PRÉSENCE

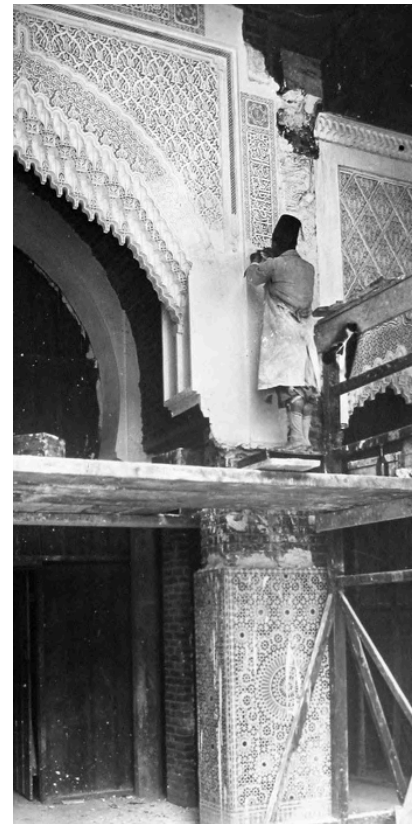
L'histoire de la Grande Mosquée de Paris est souvent racontée à partir de son origine commémorative. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, sa construction participe d'un geste de reconnaissance envers les soldats musulmans morts pour la France. Cette mémoire demeure au fondement du projet et explique une partie de sa portée symbolique. Pourtant, s'en tenir à cette seule lecture occulte ce qui lui a permis de traverser le siècle : une ambition architecturale capable d'inscrire durablement un héritage culturel et esthétique dans le paysage parisien.

Construite entre 1922 et 1926 et inaugurée le 15 juillet 1926, la Grande Mosquée de Paris adopte un vocabulaire néo-mauresque nourri des traditions d'Al-Andalus et du Maghreb. Le projet ne vise ni la reproduction d'un monument ancien ni la simple citation décorative. Il compose un ensemble cohérent où volumes, jardins, décors et circulations participent d'une même conception de l'espace.

Son minaret de trente-trois mètres, inspiré de celui de la grande mosquée

Zitouna de Tunis, est devenu l'image la plus reconnaissable de l'édifice. Mais la mosquée ne s'impose pas d'un seul regard : elle se découvre dans le mouvement.

La succession des cours, galeries et patios n'est pas seulement une question de composition : elle accompagne la pratique, ménage la transition entre ville et prière et fait de l'entrée une expérience progressive. Cette attention au rythme du déplacement explique pourquoi le bâtiment conserve aujourd'hui une



qualité d'accueil qui dépasse la seule admiration patrimoniale.

LE DÉTAIL COMME LANGAGE

Dans cette architecture, le détail ne constitue pas un ajout secondaire : il prolonge la logique de l'ensemble. Ce que l'on appelle souvent « décoration » participe ici pleinement de la manière d'habiter l'espace.

Les zelliges, ces mosaïques géométriques de céramique caractéristiques des traditions maghrébines, ne recouvrent pas les surfaces ; ils les



rythment.

Leurs compositions fragmentent la lumière et donnent aux murs une profondeur changeante selon l'heure du jour. Les boiseries sculptées apportent une chaleur qui équilibre la présence minérale du bâtiment. Les inscriptions calligraphiques accompagnent les volumes plutôt que de les interrompre. L'ensemble compose un langage où aucun élément ne cherche à dominer les autres.

Cette cohérence renvoie à un principe ancien de la tradition musulmane. Le Prophète ﷺ a dit : « Allah est Beau et Il aime la beauté. » (Sahih Muslim).

Interprétée comme un appel à l'ihṣān — l'excellence accomplie dans le geste et l'intention — cette parole rappelle que le beau n'est ni un luxe ni une démonstration, mais l'expression d'un soin porté aux actes, aux objets et aux espaces.

Le jardin constitue l'une des expressions les plus discrètes de cette conception de l'espace. À la Grande Mosquée de Paris, il ne constitue pas un agrément périphérique : il est une pièce de l'architecture. Héritée des traditions andalouses, sa conception associe eau, végétation, ombre et circulations dans un même ensemble. Le jardin ne prolonge pas le bâtiment de l'extérieur : il en est constitutif.

CONSTRUIRE AVEC LA LUMIÈRE

Ce qui distingue la Grande Mosquée de Paris n'est pas seulement son style ; c'est la manière dont elle traite la lumière. L'architecture hispano-mauresque ne façonne pas seulement des formes : elle organise la manière



Ph © BNF - Gallica



dont la lumière les révèle.

Les galeries filtrent la clarté, les murs la réfléchissent, les bassins la met-

tent en mouvement, les patios ouvrent le ciel sans tout exposer.

Le patio central illustre particulièrement cette logique. Il n'est ni simple cour intérieure ni décor destiné au regard : il constitue un lieu d'équilibre entre ouverture et intériorité.

L'eau y introduit un mouvement discret ; les surfaces blanches modulent les intensités ; les passages couverts créent des zones intermédiaires où l'on n'est jamais tout à fait dehors ni tout à fait dedans.

L'espace prépare autant qu'il accueille : le fidèle qui traverse patios et galeries passe progressivement du rythme de la ville au temps du recueillement. Dans ce mouvement, la lumière cesse d'être seulement un phénomène physique ; elle accompagne une autre forme d'attention,



plus intérieure.

Cette articulation entre architecture et usage trouve un écho dans le Coran : « Dans des maisons qu'Allah a permis que l'on élève et où Son Nom est invoqué... » (Sourate An-Nûr, 24:36).

Le verset ne prescrit aucun modèle architectural, mais il rappelle que la dignité d'un lieu de culte tient autant à ce qu'il rend possible qu'à ce qu'il offre au regard.

UN PATRIMOINE PARTAGÉ PARCE QU'IL DEMEURE HABITÉ

Classée au titre des monuments historiques en 1983, la Grande Mosquée de Paris appartient désormais pleinement au patrimoine architectural français.

Mais ce classement ne suffit pas à expliquer sa place actuelle. Ce qui frappe un siècle après son inauguration est moins sa conservation que sa continuité d'usage.

La mosquée demeure un lieu de prière, de transmission, de rencontre et de visite. Cette coexistence explique une part de sa singularité : l'édifice conçu pour la pratique religieuse est devenu, avec le temps, un patrimoine partagé sans cesser d'être fidèle à sa vocation première.

Cette idée a été rappelée par le recteur Chems-eddine Hafiz lors de ses vœux du 28 janvier 2026, ouvrant l'année du centenaire.

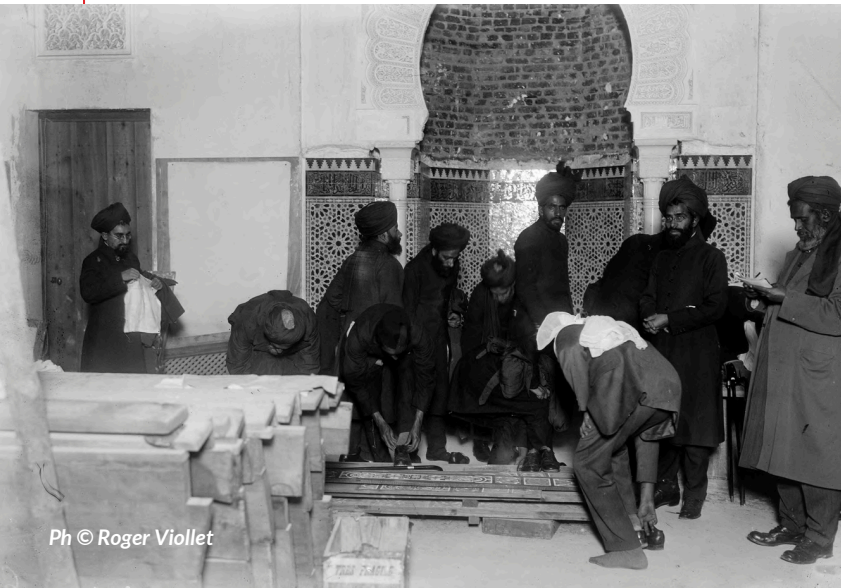
« La Grande Mosquée de Paris continuera d'être une maison de paix, de prière, de dialogue et de générosité. Elle continuera d'être cette voix tranquille qui dit, au cœur de notre pays : les musulmans font partie de l'histoire de France, de son présent, de son avenir. »

Le mot de « maison » donne peut-être la meilleure clé

de lecture du lieu. Une maison ne se définit pas par l'ancienneté de ses murs mais par sa capacité à accueillir et à donner forme à une présence.

Cent ans après son inauguration, la Grande Mosquée de Paris rappelle qu'un chef-d'œuvre architectural se mesure à la qualité de ses formes autant qu'à sa capacité à demeurer vivant.

Dans ses patios, ses jardins, ses zelliges et sa lumière se lit encore cette idée ancienne : la beauté atteint son accomplissement lorsqu'elle accompagne le recueillement sans cesser d'accueillir. ■



Ph © Roger Viollet



Ph © Roger Viollet



Ph © Roger Viollet

100142



DÉCLARATION DU RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

**Adoption par l'Assemblée
nationale de la proposition de loi
créant un "droit à l'aide à mourir"**

La miséricorde et la sagesse : une voie alternative

A lors que l'Assemblée nationale vient, pour la troisième fois, de se prononcer en faveur du texte autorisant l'euthanasie ou le suicide assisté, et à la veille des ultimes échéances parlementaires, je me dois, en ma qualité de recteur de la Grande Mosquée de Paris, de réaffirmer avec la plus grande fermeté mon opposition inconditionnelle à cette proposition de loi et à l'ensemble de ses répercussions, tant actuelles que futures.

La position de l'islam concernant la vie humaine est immémoriale et inaltérable. Le Coran enseigne avec clarté que « quiconque tue une personne, c'est comme s'il avait tué tous les hommes ; et quiconque sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé tous les hommes » (Coran, 5:32). Ce verset fondamental, dont la substance est partagée par d'autres traditions issues de la même source abrahamique, érige la vie humaine en un bien sacré. Sa disposition n'appartient en dernier ressort ni à l'individu, ni à la collectivité, mais relève d'une responsabilité sacrée devant Dieu — une *amâna*, un dépôt confié, que nul n'est habilité à reprendre de sa propre initiative.

Comme je l'ai maintes fois rappelé, aux côtés de mes frères dans la foi et de mes interlocuteurs des autres traditions religieuses de France, ce n'est pas d'une « aide à mourir » que notre société a besoin, mais d'une « aide à vivre », jusqu'au dernier souffle, dans la plénitude de la dignité. S'il existe une liberté essentielle à conquérir, c'est celle de ne jamais se sentir superflu ; s'il existe un droit impérieux à affermir, c'est celui d'être accompagné, soulagé, écouté et

considéré, jusqu'au terme de l'existence, comme un être vivant, porteur d'une histoire et d'une dignité que ni la maladie ni la souffrance ne sauraient altérer.

L'islam rejette avec la même vigueur l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie : l'un comme l'autre méconnaissent la juste mesure que la sagesse (*hikma*) commande d'observer face à la fin de vie. Entre l'obstination à prolonger artificiellement l'existence et la précipitation à l'abrégier, il existe une voie empreinte de miséricorde (*rahma*) : celle des soins palliatifs, du soulagement de la douleur, de la présence fraternelle auprès de celui qui s'apprête à partir. C'est cette voie que j'appelle, de toutes mes forces, à privilégier — et dont le développement demeure, en France, trop modeste au regard des besoins cruciaux.

Cette conviction profonde, je l'ai portée conjointement avec les responsables d'autres cultes. Que des religions aux théologies distinctes se rejoignent avec une telle constance sur ce sujet n'est pas le fruit du hasard : c'est le signe qu'au-delà de nos différences, une même intuition de la fraternité et de la dignité humaine nous rassemble, et que cette intuition mérite impérativement d'être entendue par le législateur.

Nous avons pleinement pris part au débat public et continuerons, jusqu'au terme du processus parlementaire, à plaider inlassablement pour cette autre voie — celle du soin, de la présence et de l'espérance — et à prier ardemment pour qu'elle prévale.

Il est encore temps de choisir le chemin de la fraternité.

À Paris, le 30 juin 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

DU 25 JUIN AU 1ER JUILLET 2026

25
juin

LE JURY DE NOTRE PRIX LITTÉRAIRE SUR LA VOIE DE SA 5^E ÉDITION

Jeudi, un déjeuner de travail réunissait certains des membres du jury du Prix littéraire de la Grande Mosquée de Paris : cap sur la 5^e édition, dont les lauréats seront dévoilés en octobre 2026.



Ph © Guillaume Sauloup

27
juin

SUR UN CHEMIN DE TRAVAIL INTÉRIEUR, AVEC ÉRIC GEOFFROY

"Soufisme et psychologie" : ce week-end à la Grande Mosquée de Paris, le public assistait en nombre à une rencontre animée par Éric Geoffroy, islamologue, écrivain, spécialiste et pratiquant du soufisme.

Un nouvel événement du cycle de conférences organisées chaque mois avec les éditions Albouraq, qui reprendra à la rentrée.



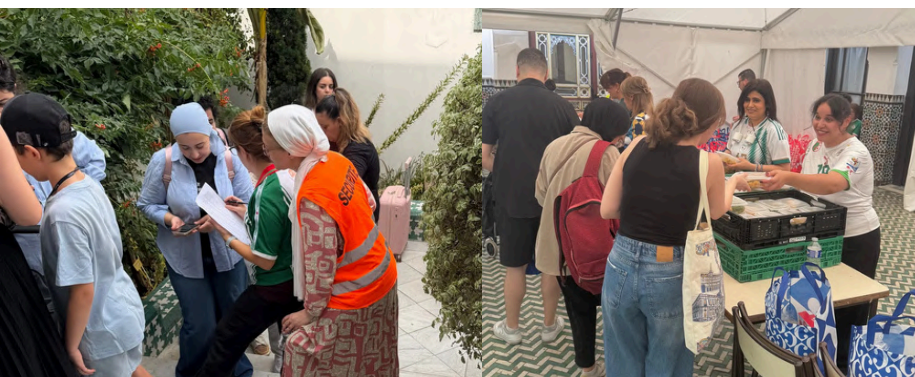
28
juin

UN DIMANCHE DE PARTAGE

À la Grande Mosquée de Paris, la solidarité se vit en actes.

Ce dimanche, nous avons organisé une nouvelle distribution de repas et de paniers alimentaires en partenariat avec l'association ADDRA, afin de soutenir notamment les étudiants.

Un immense merci aux bénévoles dont l'engagement rappelle que chaque geste compte.





Ph © Guillaume Sauloup

**30
juin**

ÉCHANGES AVEC NICOLAS LEVRAT

Le recteur Chems-eddine Hafiz a reçu, mardi après-midi, le professeur Nicolas Levrat, rapporteur spécial des Nations-Unies sur les questions relatives aux minorités, accompagné d'Élodie Tranchez et de Boumédiène Benyahia, co-directeurs du Geneva Institute for Multilateralism Human Rights and Faith (GIMHRF).

Un échange constructif sur la situation des musulmans en France et en Europe, la liberté religieuse et l'égalité des droits.



**1er
juillet**

INTERVIEWS DU RECTEUR

Le recteur Chems-eddine Hafiz a accordé une interview à Laurent Argelier pour son podcast *La Série*, dans laquelle il revient sur les vocations qui ont fait sa vie, ses espoirs d'une situation meilleure pour les musulmans du pays et les missions de la Grande Mosquée de Paris à l'heure de son centenaire.

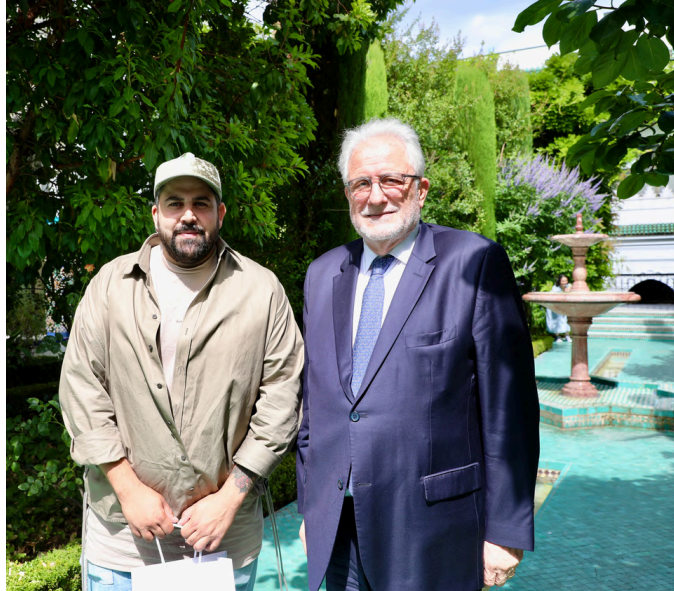
Jeudi, il était aussi au micro de Christophe Frot dans son émission quotidienne à la radio France Maghreb 2.



1er
juillet

LE RECTEUR RENCONTRE LE COMÉDIEN ARTUS

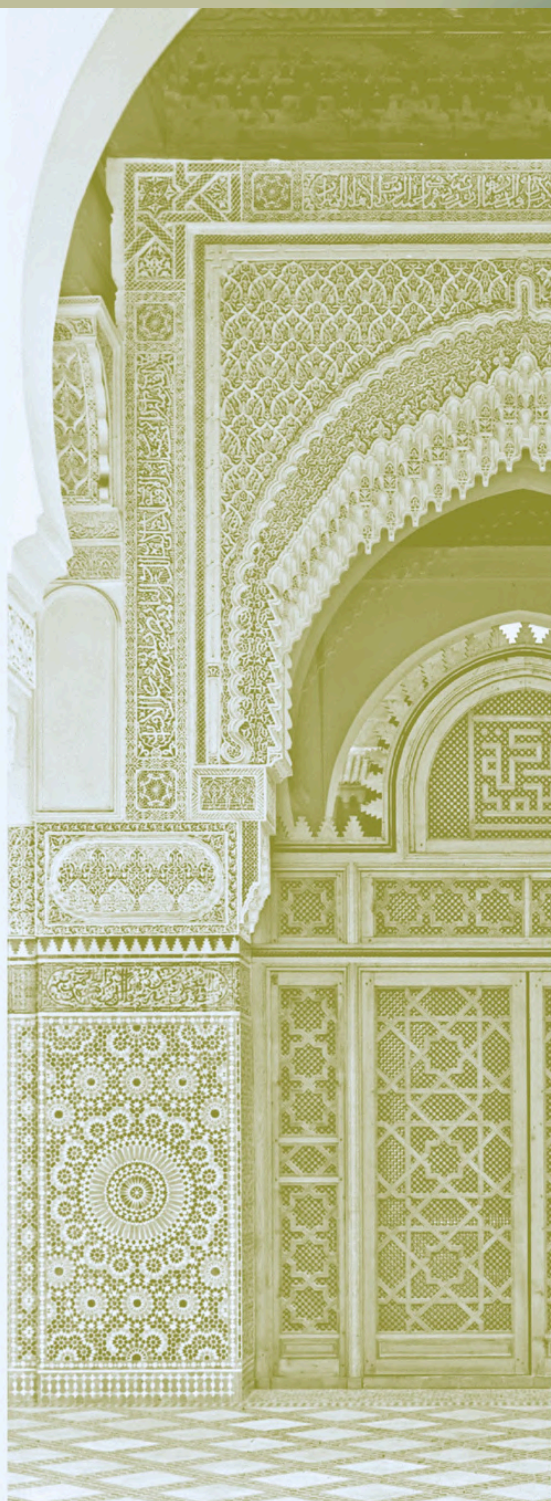
Le recteur Chems-eddine Hafiz était ravi de rencontrer Artus à la Grande Mosquée de Paris bientôt centenaire, et de saluer son plus gros succès au cinéma qui met en lumière nos jeunes en situation de handicap, sujet qui le touche particulièrement.



Découvrez le nouveau livre sur l'histoire de la Grande Mosquée de Paris dirigé par le recteur Chems-eddine Hafiz et préfacé par Stéphane Bern aux éditions du Cherche Midi

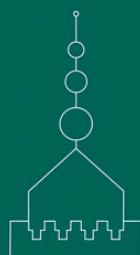
REGARDS SUR 100 ANS EN 100 ÉVÉNEMENTS

LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



SOUS LA DIRECTION
DE CHEMS-EDDINE HAFIZ

PRÉFACE
DE STÉPHANE BERN



LA GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS
REGARDS SUR
100 ANS
EN 100 ÉVÉNEMENTS



Dès le 2 juillet 2026 en librairie !



LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI 26 JUIN 2026

Achoura et la compréhension des lois divines

Achoura illustre ainsi une loi divine immuable, Allah ﷻ soutient la vérité et ceux qui la défendent. Ce jour incarne également l'unité du message prophétique et témoigne de la fidélité de Mohamed ﷺ envers ses frères Noé et Moïse, paix sur eux. Ainsi, la foi s'est transmise de prophète en prophète jusqu'à nous parvenir.

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

Au nom d'Allah, le Clément, le Tout Miséricordieux. Louange à Allah, Seigneur des mondes. Que Ses prières et Son salut soient sur notre maître Mohamed ﷺ, sa famille et ses compagnons. Serviteurs d'Allah, les récits des peuples passés, rapportés dans le Coran affermissent la foi, établissent la preuve et nous enseignent les lois immuables d'Allah ﷻ. En méditant les jours d'Allah, nous comprenons le passé et acquérons la clairvoyance nécessaire pour orienter l'avenir.

Parmi ces jours figure Achoura, le dixième jour du mois sacré de Mouharram. Ce jour béni rappelle qu'Allah ﷻ sauva Moïse, paix sur lui, ainsi que les croyants qui l'accompagnaient, et fit périr Pharaon et ses armées. Lorsque le Prophète ﷺ arriva à Médine, il jeûna Achoura et ordonna de le jeûner.

Achoura illustre ainsi une loi divine immuable, Allah ﷻ soutient la vérité et ceux qui la défendent. Ce jour incarne également l'unité du message prophétique et témoigne de la fidélité de Mohamed ﷺ envers ses frères Noé et Moïse, paix sur eux. Ainsi, la foi s'est transmise de prophète en prophète jusqu'à nous parvenir.

Le Prophète ﷺ a dit au sujet du jeûne d'Achoura : « J'espère qu'Allah effacera, par son jeûne, les péchés de l'année qui le précède. ». Nous le jeûnons donc en espérant cette immense récompense, mais aussi par reconnaissance envers Allah ﷻ pour le salut accordé à Moïse. L'adoration véritable unit l'espérance, la crainte,

Ph © Omar Boulkroum

L'amour et la gratitude envers Celui qui, seul, est digne d'être adoré.

Ô notre Seigneur, agréé nos œuvres, car Tu es Celui qui entend tout et sait tout. Accueille notre repentir, car Tu es Celui qui accueille pleinement le repentir, le Très-Miséricordieux.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, qui a fait des biens un soutien pour les hommes et a prescrit la zakat afin de purifier les âmes, de faire fructifier les biens et de réformer la société.

Serviteurs d'Allah, nombreux sont ceux qui acquittent leur zakat durant Mouharram, notamment à l'occasion d'Achoura. La zakat est un pilier de l'islam fondé sur une vérité essentielle, les biens appartiennent en réalité à Allah ﷻ et l'être humain n'en est que le dépositaire. Il doit donc les gérer selon l'ordre d'Allah, et non selon ses passions.

Si cette conviction s'enracinait dans les cœurs, elle ferait reculer l'arrogance et l'accaparement. La zakat n'est pas une faveur laissée au choix de chacun, mais un droit obligatoire. Le Prophète ﷺ dit à Mou'adh, qu'Allah l'a agréé : « Enseigne-leur qu'Allah leur a imposé une aumône prélevée sur les biens de leurs riches et redistribuée à leurs pauvres. » Elle unit ainsi la société, responsabilise le riche et préserve la dignité du pauvre.

Allah, le Très-Haut, en a exposé la finalité : « Prélève de leurs biens une aumône par laquelle tu les purifies et les élèves. ». La zakat purifie donc à la fois les biens et les âmes, réforme l'individu et consolide la société. Allah ﷻ en a fixé huit catégories de bénéficiaires, parmi lesquelles les pauvres, les nécessiteux, les endettés et le voyageur en détresse. Cette répartition précise garantit la justice, l'équilibre social et une juste circulation des richesses.

Dans cet esprit, la Grande Mosquée de Paris reçoit directement vos zakats. Des urnes sont mises à votre dis-

position et un versement à distance est possible sur son site officiel par l'intermédiaire de HelloAsso. Qu'Allah ﷻ récompense les responsables qui veillent à les acheminer vers leurs bénéficiaires légitimes. Acquitez donc votre zakat avec un cœur satisfait, car tout bien avancé pour vous-mêmes, vous le retrouverez auprès d'Allah, meilleur et plus largement récompensé.

Mes frères, mes sœurs, la porte du Paradis réservée aux jeûneurs se nomme « Bâb Ar-Rayyan », nom qui évoque l'apaisement de la soif. Or, l'une des meilleures aumônes consiste à donner de l'eau. Les fortes chaleurs nous offrent donc l'occasion de réunir le mérite du jeûne, de la zakat et de l'aumône par l'abreuvement.

Donnons à boire aux personnes assoiffées, approvisionnons en eau les mosquées, les lieux de travail et les espaces fréquentés, et prenons soin des personnes faibles et malades. Cette aumône peut aussi être offerte au nom de nos défunts. Le Prophète ﷺ a rappelé que le secours et la subsistance nous sont accordés grâce aux plus faibles. Interrogé sur la meilleure aumône à accomplir au nom d'une défunte, il répondit : « Donner de l'eau à boire. »

Ô Allah, fais miséricorde à nos défunts, guéris nos malades, fortifie nos faibles, guide-nous, affermis-nous et réforme notre condition.

Ô Allah, protège la France, son peuple et tous ceux qui y résident. Établis entre nous une coexistence sincère, fondée sur la justice, la miséricorde, la dignité humaine et le respect des droits de chacun.

Ô Allah, porte secours à nos frères opprimés à Ghaza, au Soudan et partout où sévissent l'injustice, la faim et la peur. Accorde-leur sécurité, soulagement et délivrance.

Ô Allah, fais de nous des clés du bien et des verrous contre le mal. Fais de nous des guides bien guidés, par Ta miséricorde, Ô le plus Miséricordieux des miséricordieux. Qu'Allah prie sur notre maître Mohamed ﷺ, le salue et le bénisse, ainsi que sa famille et tous ses compagnons.

Ph © Guillaume Sauloup

Abraham et Ismaël : quand les demeures s'élèvent par la foi

Toutes les demeures ne naissent pas de la pierre. Certaines prennent d'abord forme dans une prière, puis traversent le temps jusqu'à devenir un refuge pour la mémoire et pour la foi.

PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

C'est ainsi que commença l'histoire de la première Maison. Dans une vallée dépourvue de cultures, d'eau et de toute habitation, Abraham, que la paix soit sur lui, laissa son épouse Agar et son jeune fils Ismaël, puis s'en alla. Rien, dans ce paysage, ne laissait présager la naissance d'une cité, l'édification d'un sanctuaire ou l'avènement d'une communauté. Le lieu était désert, mais la promesse, elle, était bien présente.

Des années plus tard, Abraham revint dans cette vallée. Là, dans ce lieu qui avait conservé l'écho de la première prière, commença à se tisser la mémoire de la Maison : un homme en élevait les fondations, son fils l'assistait, et, entre eux, une invocation montait vers le ciel : « Seigneur, accepte cela de notre part. Tu es, certes, Celui qui entend tout et qui sait tout. »

La construction n'était pas ici un simple ouvrage d'architecture, elle constituait un véritable acte de foi. Le Coran ne nous décrit ni la forme des pierres, ni la durée des travaux, ni la manière dont les murs furent élevés. Il nous révèle quelque chose de plus essentiel : ce qui se passait dans les cœurs tandis qu'ils bâtissaient.

C'est ici que le Coran dévoile le secret des demeures qui traversent le temps. Les grandes maisons ne sont pas celles dont les murs s'élèvent le plus haut, mais celles dont les intentions s'élèvent avec eux.

C'est pourquoi la Maison sacrée fut la première Maison : non seulement parce qu'elle est la plus ancienne dans le temps, mais aussi parce qu'elle fut, dès l'origine, fondée sur l'unicité de Dieu, la prière et une adoration exclusivement vouée à Dieu.



Voilà peut-être ce qui, dans la perspective de la foi, confère à l'édification des maisons un sens bien plus vaste que la simple construction de murs. Une maison peut être une mosquée, une école, une institution ou encore un projet destiné à conduire les hommes vers le bien.

Mais la question demeure toujours la même : dans quelle intention a-t-elle été bâtie ?

C'est à la lumière de cette question que nous pouvons saisir une vérité profonde dans l'histoire de la Grande Mosquée de Paris. Car les édifices bâtis dans la fidélité traversent le temps, et les lieux élevés dans la gratitude préservent la mémoire de ceux qui les ont précédés.

Les mosquées ne naissent pas de la pierre seule. Elles naissent aussi des sacrifices qui ont préparé leur avènement et des cœurs qui en ont porté le sens avant même qu'elles ne soient édifiées.

C'est pourquoi, devant une maison de Dieu, les hommes ne demandent pas seulement : « Qui en a posé les pierres ? » Ils s'interrogent plutôt : « Qui en a porté l'intention ? Qui en a préservé le dépôt ? Et qui l'a transmise aux générations suivantes ? »

Ainsi, l'histoire d'Abraham et d'Ismaël demeure vivante tant que les hommes continueront d'édifier sur terre des demeures où ils aspirent à voir se rencontrer la terre et le ciel.

Car la véritable grandeur d'une demeure ne réside pas dans sa hauteur, mais dans la sincérité du sens sur lequel elle a été fondée.



A portrait of Si Kaddour Benghabrit, an elderly man with a white beard and a white head covering, looking slightly to the left. The image is overlaid with a teal color filter.

PORTRAIT

Si Kaddour Benghabrit...

LA SAGESSE DU BÂTISSEUR

Il est des hommes qui inscrivent leur nom dans les pages des livres, et d'autres qui le gravent dans l'âme même des lieux. Lorsque le livre se referme, le lieu demeure leur témoin, et lorsque les voix se taisent, la pierre continue de raconter ce que leurs mains ont accompli.

PAR AHMED MOUSSA

Si Kaddour Benghabrit appartenait à cette lignée d'hommes.

Il n'était pas de ceux qui recherchent la gloire personnelle. Il croyait, au contraire, que les institutions survivent aux hommes et que l'édification de l'être humain commence par la création d'un espace capable de le rassembler autour des valeurs du bien, du savoir et de la sérénité. Ainsi, la Grande Mosquée de Paris n'était pas, à ses yeux, un simple édifice d'une grande beauté, mais un message de civilisation, un pont entre les cultures et une maison ouverte à tous ceux qui aspirent à trouver la paix au cœur d'une ville en perpétuel mouvement.

Sa sagesse consistait à porter le regard au-delà de l'instant. Les événements passent, les politiques changent, mais les institutions solidement établies demeurent et poursuivent leur mission de génération en génération. C'est dans cet esprit qu'il accorda une attention minutieuse à chaque détail de la mosquée : à son architecture, à sa bibliothèque, à ses jardins, à son école, ainsi qu'au rayonnement intellectuel et spirituel qu'il souhaitait lui conférer. Il voulait qu'elle témoigne de la présence de l'islam par la noblesse de ses valeurs, et non par sa seule existence.

Benghabrit avait compris que la vie humaine est brève et que le plus grand héritage qu'un homme puisse laisser après sa disparition ne réside pas dans ce qu'il a possédé, mais dans ce qu'il a fondé. Les œuvres de bienfaisance pérennes, le savoir et les institutions sont l'expression concrète de la sagesse, car ils permettent au bien de survivre à celui qui l'a initié et de poursuivre son chemin dans la vie des générations suivantes.

Aujourd'hui, un siècle après l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris, nous comprenons avec clarté ce que cet homme avait su percevoir par la force de sa vision. Le fondateur a disparu, mais la mosquée demeure. Les visages se sont effacés, mais le message subsiste. Les générations se sont succédé, et cet édifice continue d'accueillir les fidèles, les chercheurs et les visiteurs, comme si son bâtisseur avait pensé à chacun d'eux avant même qu'ils ne viennent au monde.

Telle est la sagesse qui traverse les âges : bâtir pour ce que l'on ne verra pas de ses propres yeux, et planter un arbre en sachant que d'autres viendront un jour s'asseoir à son ombre.

Lorsque nous évoquons le nom de Si Kaddour Benghabrit à l'occasion du centenaire de la Grande Mosquée de Paris, nous ne faisons pas seulement mémoire d'un homme du passé, nous rappelons une idée qui échappe aux limites du temps : celle que les civilisations se bâtissent dans la patience, que les institutions se préservent par la sagesse, et que les grandes missions ont besoin d'hommes capables de regarder vers le siècle à venir comme d'autres regardent vers le lendemain.

Qu'Allah accorde Sa miséricorde à Si Kaddour Benghabrit. Il a laissé derrière lui une mosquée devenue une part de la mémoire des musulmans de France, mais aussi de la mémoire de Paris elle-même. Car si les vies se mesurent en années, les hommes, eux, se mesurent à ce qui demeure de leur œuvre.

Et son empreinte est toujours vivante : chaque jour, elle ouvre ses portes, accueille de nouveaux visages et murmure à chaque génération : bâtissez ce qui mérite de vous survivre.



« Dans des maisons que Dieu a permis qu'on élève »

Parmi les images les plus profondes du Coran figure celle des « maisons que Dieu a permis qu'on élève ». Ce verset nous invite à réfléchir au rôle de la mosquée dans la vie du croyant. Elle n'est pas seulement un bâtiment destiné à la prière, elle est un lieu où la lumière divine éclaire les cœurs et où l'être humain apprend à s'élever.

PAR CHEIKH KHALED LARBI

Allah dit :

« Dans des maisons que Dieu a permis qu'on élève et où Son Nom est invoqué, Il y est glorifié matin et soir. »
CORAN, 24:36

Le verbe « élever » possède ici une double portée. Il signifie bâtir un édifice, mais aussi élever les âmes. Une mosquée n'est véritablement élevée que lorsque ceux qui la fréquentent grandissent en foi, en sagesse et en noblesse de caractère.

LA PREMIÈRE MOSQUÉE : BÂTIR LES HOMMES AVANT LES MURS

Lorsque le Prophète Mohamed ﷺ arriva à Médine, son premier acte fut de construire une mosquée. Avant les institutions, avant les richesses matérielles, il établit un lieu où les croyants pourraient se retrouver, apprendre et grandir ensemble. La mosquée du Prophète ﷺ était un espace de prière, mais aussi d'enseignement, de solidarité et de fraternité. On y formait les consciences autant que les générations.

Le Prophète ﷺ a dit : « La prière accomplie en groupe est supérieure de vingt-sept degrés à celle accomplie seul. » (Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Ce hadith rappelle que l'islam ne construit pas seulement des croyants isolés, il bâtit une communauté unie par la foi, la responsabilité et le soutien mutuel.



Le verset sur les maisons de Dieu est précédé par le célèbre verset de la Lumière :

« Allah est la Lumière des cieux et de la terre... »
CORAN, 24:35

Cette proximité n'est pas fortuite. Les mosquées sont appelées à devenir des lieux où cette lumière éclaire les cœurs avant d'illuminer la société.

Une mosquée vivante ne se limite pas à accueillir la prière. Elle fait naître le savoir, nourrit la fraternité, encourage la justice, développe la compassion et inspire le service des autres. La lumière qui y est reçue doit accompagner le croyant dans sa vie quotidienne.

LES MOSQUÉES, BERCEAUX DE CIVILISATION

Au cours de l'histoire musulmane, les mosquées furent souvent des centres de savoir et de rayonnement intellectuel.

La mosquée du Prophète ﷺ à Médine forma les premières générations de musulmans. Al-Azhar devint l'un des plus grands centres d'enseignement du monde islamique. La Grande Mosquée de Cordoue symbolisa pendant des siècles la rencontre entre spiritualité, science et culture.

Le Coran m'a appris

Ces exemples rappellent qu'une civilisation s'élève lorsque la foi nourrit la connaissance. Comme le soulignait Ibn Khaldoun, les sociétés prospèrent lorsqu'elles s'organisent autour de valeurs, de savoirs et d'institutions solides.

Le Coran ne demande pas seulement de construire des mosquées, il invite à les faire vivre.

Allah dit :

« Ne peuplent les mosquées de Dieu que ceux qui croient en Dieu et au Jour dernier, accomplissent la prière, donnent l'aumône et ne craignent que Dieu. »

CORAN, 9:18

Peupler une mosquée ne signifie pas uniquement y entrer. C'est y apporter une présence sincère, une foi vivante et un comportement exemplaire.

Le Prophète ﷺ a également annoncé : « Celui qui se rend à la mosquée matin ou soir, Allah lui prépare une demeure au Paradis chaque fois qu'il s'y rend. » (Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

La fréquentation de la maison de Dieu transforme progressivement celui qui s'y rend avec sincérité.

L'islam enseigne que l'adoration de Dieu ne peut être séparée du service des hommes. La prière, la générosité, le respect de la famille et l'attention portée aux autres font partie d'une même démarche spirituelle.

Les savants ont souvent rappelé que la véritable foi se reconnaît dans les comportements. Une mosquée remplit pleinement sa mission lorsque ceux qui en sortent deviennent plus justes, plus bienveillants et plus utiles à leur entourage.

Le Coran m'a appris que les maisons de Dieu ne s'élèvent pas seulement par les mains des bâtisseurs, mais surtout par la sincérité de ceux qui les fréquentent. Une pierre sans lumière demeure une pierre, une mosquée habitée par la foi, le savoir et le service devient une lumière pour toute la cité. Que nos mosquées soient des lieux où les fronts se prosternent, où les esprits apprennent, où les mains servent et où les cœurs se rencontrent. Car la plus belle maison est celle qui rapproche les hommes de Dieu et les uns des autres.

Ph © Omar Boulkroum



LE SAVIEZ VOUS?

98

L'islam en France :

UNE HISTOIRE LONGUE DE RENCONTRES

PAR CHEIKH KHALED LARBI

François Ier et Soliman le Magnifique, par Le Titien (vers 1530)

Contrairement à une idée répandue, l'histoire de l'islam en France ne commence pas avec les migrations du XX^e siècle. Elle s'inscrit dans une histoire plus ancienne, faite de rencontres, d'échanges et d'influences réciproques entre les mondes musulman et européen.

✓ DEPUIS LE MOYEN ÂGE : LA SAVOIR D'UNE RIVE À L'AUTRE

Dès le Moyen Âge, les savoirs circulent entre les deux rives de la Méditerranée. Les travaux de savants comme Averroès et Avicenne, en philosophie, médecine ou sciences, nourrissent la réflexion intellectuelle en Europe et participent à l'essor de nombreuses disciplines. Le Coran rappelle cette vocation au dialogue : « Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un homme et d'une femme, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus afin que vous vous connaissiez. » (Coran, 49:13). La diversité n'y est pas présentée comme une menace, mais comme une invitation à la connaissance mutuelle et au respect. Au fil des siècles, les relations entre la France et le monde musulman prennent des formes variées : échanges diplomatiques, commerce, voyages, circulation des idées et rencontres culturelles.

✓ XX^e SIÈCLE : BOULEVERSEMENTS ET ENGAGEMENTS

Au début du XX^e siècle, une page importante de cette histoire s'écrit avec l'engagement de dizaines de mil-

milliers de soldats musulmans venus du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'autres territoires. Beaucoup combattent et donnent leur vie pour la France durant les deux guerres mondiales. Leur sacrifice appartient pleinement à la mémoire nationale. La construction de la Grande Mosquée de Paris, inaugurée en 1926, constitue un symbole fort de cette reconnaissance. Édifiée notamment en hommage aux soldats musulmans morts pour la France, elle témoigne de l'enracinement d'une présence musulmane dans l'histoire du pays. Son premier recteur, Si Kaddour Benghabrit, œuvra au dialogue entre la tradition musulmane et la société française, montrant qu'il est possible de vivre sa foi tout en contribuant au bien commun. Aujourd'hui, plusieurs générations de musulmans sont nées en France. Elles participent à la vie économique, sociale, culturelle et citoyenne du pays. L'histoire invite donc moins à s'interroger sur la place de l'islam en France qu'à réfléchir à la manière de construire ensemble un avenir fondé sur le respect, la responsabilité et la fraternité.

Le Prophète Mohamed ﷺ enseignait : « Le meilleur des hommes est celui qui est le plus utile aux hommes. » Cette parole rappelle que la valeur d'une foi se mesure aussi au bien qu'elle apporte à la société. L'histoire montre que les rencontres entre les peuples peuvent devenir une richesse lorsqu'elles sont vécues dans la justice, la connaissance et le respect mutuel. Une mémoire partagée apaise les regards, rapproche les générations et permet de bâtir un avenir commun. Car une histoire reconnue construit des ponts qui rapprochent les hommes.



Statue du penseur Averroës (Ibn Rochd) à Cordoue
Ph © Malekas85



Notre mosquée | n°80

Un lieu, témoin d'un siècle d'histoire de la République

PAR NASSERA BENAMRA

En plein 5^e arrondissement de Paris, la Grande Mosquée de Paris n'est pas seulement un lieu de prière. C'est un espace ouvert, où se croisent spiritualité, culture et mémoire. Cent ans après sa conception, elle continue d'évoluer au rythme de la ville des lumières et des fidèles qui la font vivre.

Conçue il y a un siècle, la salle de prière principale ne peut aujourd'hui accueillir qu'environ 500 fidèles. Mais face à l'affluence croissante, notamment chaque vendredi et lors des Aïds, le lieu s'est transformé. Le patio, les galeries et les sous-sols ont été progressivement aménagés pour accueillir une communauté toujours plus nombreuse. Lors des grandes fêtes religieuses, ce sont parfois jusqu'à 30 000 personnes qui se rassemblent, selon les estimations de la Mosquée.

Notre mosquée dépasse largement sa vocation religieuse, elle abrite une école de langue arabe, propose des enseignements religieux, et accompagne les fidèles dans les démarches de la vie quotidienne, comme la délivrance d'actes de mariage religieux, un mariage qui exige un acte de mariage civil, en respectant la loi de la République. Elle est également représentée dans les treize régions de France par des mosquées et des délégués.

Mais elle est aussi un véritable lieu de culture, expositions temporaires, prix littéraire, festivals de courts-métrages, qui verra sa première édition à l'occasion du centenaire ainsi que le concours international de calligraphie, spectacles ou participation à des événements comme Nuit Blanche, où la Mosquée s'ouvre régulièrement à la création contemporaine. Même sa boutique de souvenirs, installée dans l'ancien logement d'un imam, raconte cette volonté de dialogue entre tradition et modernité.



Derrière son architecture emblématique se cache un travail d'exception. Le chantier a été confié à plusieurs architectes renommés, dont Maurice Mantout et Maurice Tranchant de Lunel. Leur ambition de créer un édifice inspiré des traditions Nord africaines tout en s'intégrant harmonieusement dans le paysage parisien.

Le résultat est un chef-d'œuvre néo-mauresque, fruit du travail de près de 450 artisans venus du Grand Magreb. Parmi les éléments les plus remarquables, les zelliges, marque déposée liée à une histoire millénaire, recouvrent les murs du patio, les couloirs et tous les coins de la mosquée, de leurs motifs géométriques raffinés. Les calligraphies qui courent tout autour de la cour rappellent la richesse de l'art islamique ainsi que le savoir-faire et la beauté de cet art tant apprécié à travers le monde.

Au centre du site, le minaret de 33 mètres s'élève, inspiré de la mosquée Zitouna de Tunis. Un repère majestueux qui vient garnir la beauté du quartier latin.

La Mosquée abrite également un véritable havre de paix : un jardin de 3 500 m², pensé comme un « Jardin d'Éden ». Inspiré des traditions andalouses, il offre aux visiteurs une parenthèse de calme au cœur de la capitale.

Cyprès, palmiers et plantes venues de l'autre rive de la méditerranée composent cet espace symbolique où chaque élément a une signification. Les cyprès évoquent l'élévation spirituelle, tandis que les cinq palmiers rap-

pellent les cinq piliers de l'islam. L'eau, omniprésente, invite à la contemplation et à la sérénité.

Ouvert toute l'année, ce jardin est devenu un refuge pour les habitants du quartier comme pour les visiteurs du monde entier, un lieu d'apaisement aussi.

Depuis sa création officielle au début du XX^e siècle, la Grande Mosquée de Paris s'est imposée comme un symbole fort de l'histoire franco-musulmane. Pensée dans un contexte de guerre et de mémoire coloniale, elle a été portée par des personnages clés comme Si Kaddour Ben Ghabrit, premier recteur de l'institution, qui a joué un rôle déterminant dans sa construction.

Au fil des décennies, son statut et son organisation ont évolué, notamment après l'indépendance de l'Algérie et les accords diplomatiques des années 1980, qui ont renforcé les liens institutionnels entre Alger et la Mosquée. Par ailleurs, elle est classée monument historique depuis 1983 et fait partie, à ce jour, du paysage parisien, au même titre que les grands monuments de la capitale.

Aujourd'hui encore, son rôle et son influence suscitent des débats, mais l'institution revendique une mission claire : être un lieu de culte ouvert, un espace de dialogue et un pont entre les cultures.





Cent ans de la Grande Mosquée de Paris

la pierre,
la dette
et le pouvoir

Le 15 juillet 1926, sous le ciel de l'Île-de-France, l'appel à la prière s'élève pour la première fois depuis un minaret parisien. Un siècle plus tard, l'édifice du quartier du Jardin des Plantes demeure la plus ancienne mosquée de France métropolitaine encore vouée au culte, mais aussi, et c'est là tout l'intérêt de son histoire, le lieu où se sont noués, dès l'origine, la foi, la dette de sang, la diplomatie coloniale et, plus tard, les recompositions de l'islam de France. Revivre sur ce siècle, ce n'est pas céder à la commémoration complaisante. C'est interroger ce que cette institution a réellement été, ce qu'elle a produit, et ce qu'elle continue d'incarner dans une France où la question musulmane occupe une place centrale du débat public.

PAR HANANE SAÏDI

Rappelons-le à l'adresse des oubliés de la réalité de notre pays : l'histoire de la Grande Mosquée de Paris commence dans les tranchées. Entre 1914 et 1918, la



France mobilise plusieurs centaines de milliers de soldats venus de ses colonies d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, en très large majorité de confession musulmane. Le tribut payé par ces troupes est considérable : le ministère de la Défense évalue à environ soixante-dix mille le nombre de soldats musulmans morts pour la France durant le conflit, un chiffre que d'autres sources élèvent jusqu'à cent mille en intégrant l'ensemble des théâtres d'opération. C'est ce sacrifice, et la nécessité politique de le reconnaître, qui donne naissance au projet.

Dès 1916, un comité réuni autour d'Édouard Herriot, alors député-maire de Lyon et figure laïcité républicaine et intransigeante, plaide pour la création d'un « institut musulman » à Paris. Le 29 juin 1920, la Chambre des députés vote à l'unanimité le principe de sa création. La Société des Habous et des Lieux saints de l'Islam, fondée en 1917 pour organiser le pèlerinage à La Mecque des musulmans d'Afrique du Nord, est chargée de porter le projet, sous la direction de Si Kaddour Ben Ghabrit, diplomate marocain proche des autorités françaises. Quatre années de chantier, mobilisant environ quatre cent cinquante artisans venus du Maghreb, aboutissent à l'inauguration du 15 juillet 1926, en présence du président de la République Gaston Doumergue, et de dignitaires musulmans du Maghreb. Doumergue y prononce un discours resté célèbre sur la protection républicaine de toutes les croyances.

Il faut néanmoins se garder de réduire cette genèse à un geste de pure gratitude. Le projet répond aussi à des motifs géostratégiques, dans le contexte du dépeçage de l'Empire ottoman consécutif aux accords Sykes-Picot. La mosquée devait aussi servir de vitrine de la politique musulmane de la France, à un moment où Paris rivalisait avec Londres pour l'influence sur le monde arabo-musulman. Déjà, de la part des autorités françaises, cette volonté d'instrumentaliser politiquement et diplomatiquement la question musulmane. Cette ambiguïté constitutive, hommage sincère aux morts et instrument d'une politique impériale, n'a pas échappé aux contemporains. Charles Maurras, chantre de l'extrême droite, dans *L'Action française*, y voyait (déjà !) une « menace civilisationnelle ». À l'inverse, et de façon plus significative encore, Messali Hadj, fondateur du nationalisme algérien, dénonçait dès 1926 dans la mosquée une vitrine d'un pouvoir colonial qui honorait la mémoire des morts musulmans tout en laissant les travailleurs nord-africains de la métropole s'entasser dans des conditions misérables. Cette double lecture traverse encore aujourd'hui l'historiographie de l'institution.

Le second moment fondateur du récit institutionnel de la Grande Mosquée concerne la période de l'Occupation. Si Kaddour Ben Ghabrit a favorisé la délivrance de faux certificats de confession musulmane à des Juifs nord-africains et, semble-t-il, les sous-sols de la mosquée ont servi de refuge à des enfants juifs pour les soustraire aux rafles, il convient toutefois de signaler, par honnêteté intellectuelle, que cet épisode continue de faire l'objet de recherches historiques. L'ampleur exacte de ces sauvetages et le nombre de personnes concernées demeurent des questions que les historiens n'ont jamais totalement tranchées.

Ce qui est établi, en revanche, c'est que l'institution a, tout au long du vingtième siècle, cultivé une posture officielle de neutralité politique, condition de sa survie sous des régimes successifs et de sa fonction d'interlocuteur privilégié de l'État français. Quoi qu'il en soit, au moment où les tenants du « collaborationnisme » collaboraient avec l'ennemi, la Grande mosquée de Paris faisait le choix de la dignité dans un contexte de passions antisémites.

La décolonisation transforme profondément la fonction de l'institution. Longtemps seule mosquée de France métropolitaine, la Grande Mosquée de Paris devient, après 1962 et l'indépendance de l'Algérie, un lieu où se rejoue en creux la relation Mosquée de Paris devient,



Ph © ECPAD



après 1962 et l'indépendance de l'Algérie, un lieu où se rejoue en creux la relation franco-algérienne. Le recteur y joue, de fait, un rôle hautement sensible. Sous Dalil Boubakeur puis Chems-eddine Hafiz, une ligne davantage arrimée à une forme d'islam français institutionnel, distinct, quoi qu'on en dise, des filières consulaires directes entretenues par certains pays. La création du Conseil français du culte musulman (CFCM) en 2003 a renouvelé ce dialogue entre l'État et l'institution, sans effacer la question de fond : qui, de la mosquée cathédrale héritée de la colonisation ou des réseaux fédératifs plus récents, incarne la représentation légitime de l'islam de France ? La Grande Mosquée y a répondu par une stratégie de mémoire, notamment avec l'édification, en 2006, d'un mémorial aux combattants musulmans de la Première Guerre mondiale près de Verdun, prolongeant ainsi le récit fondateur de 1926 jusque dans le vingt et unième siècle. Aujourd'hui, alors que le CFCM est une organisation moribonde qui a disparu du paysage, la Grande mosquée de Paris reste le seul phare, l'unique voie qui suit une ligne de crête, souvent non reconnue. Son objectif, pourtant largement martelé, ne vise pas à défendre des agendas étrangers ou des intérêts politiques français, mais de défendre avant tout la dignité de tous les musulmans, quelle que soit leur origine, dans le respect des règles, des lois et des traditions de la République française, sans jamais renier les spécificités de chaque français musulman, car chaque musulman est, avant tout, le produit d'une histoire, d'une trajectoire et de valeurs qui s'additionnent sans se télescoper.

Ce qui distingue la Grande Mosquée de Paris de la plupart des lieux de culte musulman construits en France depuis les années 1980, c'est précisément cette dimension institutionnelle et culturelle, héritée de sa fondation étatique. L'édifice, conçu dans le style hispano-mauresque

par les architectes Maurice Mantout, Maurice Tranchant de Lunel, Charles Heubès et Robert Fournez, abrite un patio orné de zelliges réalisés par des artisans venus du Maghreb, un minaret de trente-trois mètres inspiré de celui de la mosquée Zitouna de Tunis, mais aussi un hammam, un salon de thé, un restaurant, et une bibliothèque portant le nom d'Abdelhamid Ben Badis, référence directe à l'islam algérien du vingtième siècle. S'y ajoutent une école de langue arabe, un prix littéraire, un festival de courts métrages, une participation régulière à la Nuit blanche parisienne. La mosquée délivre également des actes de mariage religieux, fonction qui, au-delà du strict culturel, en fait un point de passage social pour une partie de la communauté musulmane de la capitale. C'est dire que cette institution est d'abord un lieu de rencontres.

Cette centralité culturelle a un coût symbolique : elle expose l'institution à la critique d'un islam de vitrine, plus soucieux de représentation et de relations diplomatiques que d'ancrage spirituel populaire. La salle de prière d'origine, conçue pour cinq cents fidèles, est

Ph © BNF - Gallica

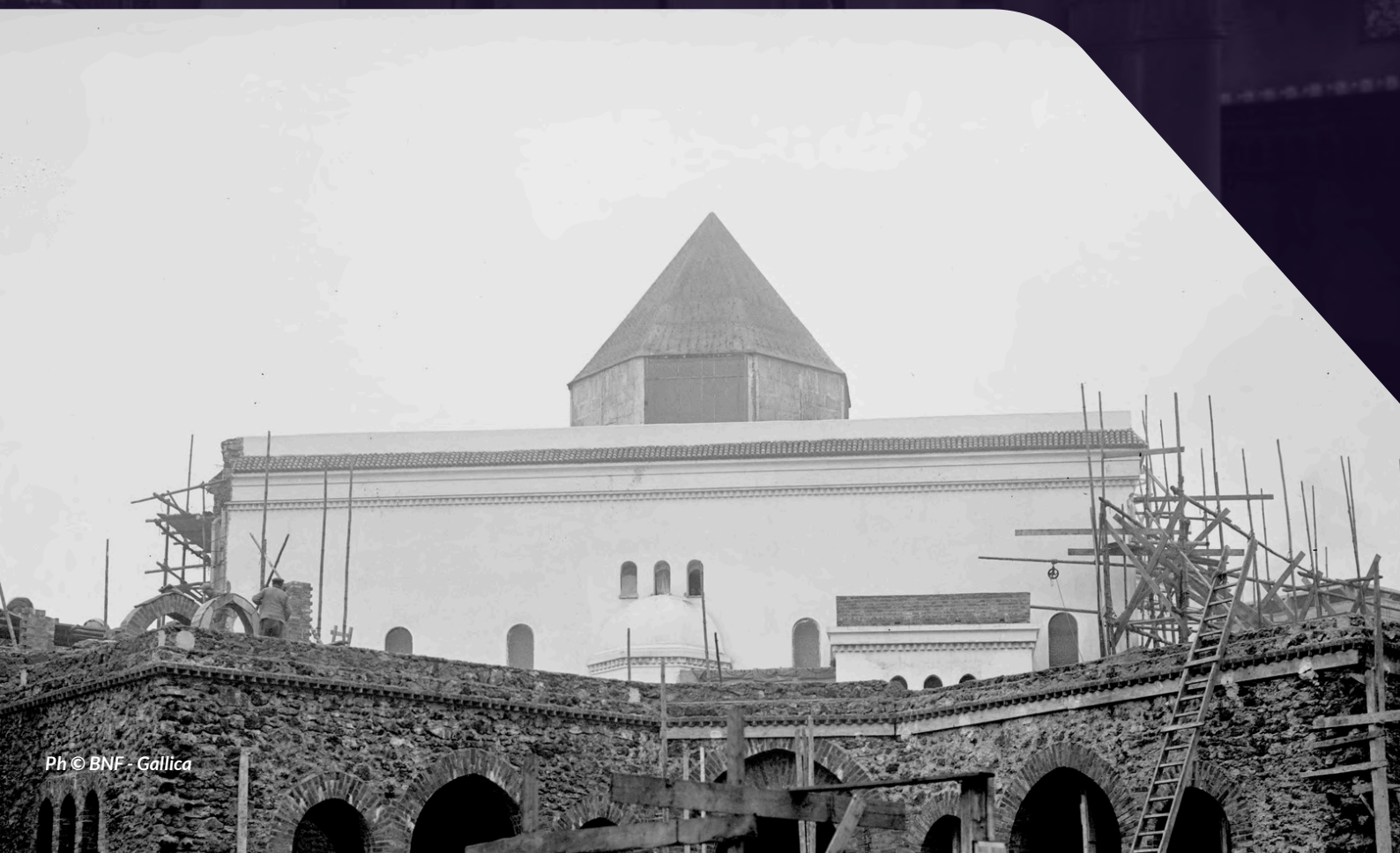
aujourd'hui notoirement insuffisante face à l'affluence des grandes fêtes, où le site accueille jusqu'à trente mille personnes lors de l'Aïd al-Kabir, contrainte matérielle qui dit assez la distance entre le geste architectural des années 1920 et les réalités démographiques de l'islam français contemporain.

La Grande Mosquée de Paris n'a jamais cessé d'être une institution profondément politique, au sens le plus classique du terme. Elle l'a été dans sa genèse, geste de reconnaissance nationale doublé d'un calcul impérial. Elle l'a été sous l'Occupation, dans l'ambiguïté documentée d'une neutralité de façade et d'actes de solidarité qu'il convient de restituer sans les enjoliver ni les minorer. Elle l'a été après l'indépendance algérienne, comme enjeu de souveraineté symbolique entre Paris et Alger. Elle l'est encore aujourd'hui, alors que le paysage de l'islam français s'est profondément recomposé sous l'effet des filières extrémistes, et d'une fragmentation associative que le cadre habou de 1917 n'avait jamais anticipée.

C'est peut-être là la leçon la plus solide que l'on puisse tirer de ce centenaire. La Grande Mosquée de Paris n'a jamais été, et n'a sans doute jamais pu être, le simple reflet d'une communauté musulmane homogène dont elle aurait porté la voix. Elle a été, depuis 1926, l'expression d'un compromis entre l'État français et une part institutionnelle de l'islam, un compromis rendu nécessaire par l'histoire coloniale, entretenu par la diplomatie franco-maghrébine, et aujourd'hui fragilisé par la pluralisation des acteurs religieux musulmans en France. Il est dommage que la République n'ait pas le

choix de célébrer ce centenaire avec faste. Face à un personnel politique qui peine souvent, cent ans après, à trouver une réponse structurelle à la question de l'organisation du culte musulman sur son sol, beaucoup sont réduits à exprimer leur « amitié » pour les citoyens de confession musulmane uniquement avant les échéances électorales. Rarement après.

Cela étant dit, ce qui reste une caractéristique de cette mosquée, c'est sa mémoire : elle saura toujours se montrer reconnaissante à l'égard de ceux qui l'ont célébré et elle continuera de répondre, à travers sa rectitude et la cohérence de sa démarche nuancée, à tous ceux qui tentent de ternir son image.



Entre la **mémoire** et le **souvenir...** lorsque le temps devient la mémoire de l'âme

La mémoire n'est pas une simple date que l'on accroche au mur du temps, ni une commémoration que l'on célèbre avant qu'elle ne s'éteigne avec le jour qui lui est consacré. Dans son sens le plus profond, elle représente la victoire de l'être humain sur l'oubli, et celle du sens sur la succession des années.

PAR AHMED MOUSSA

Le temps passe, mais la mémoire véritable demeure, car elle finit par devenir une part constitutive de l'identité de l'individu comme de celle de la collectivité.

La différence entre la mémoire et le souvenir est considérable. Le souvenir peut se composer d'images éparses qui demeurent au plus profond de nous, que nous évoquons avec une certaine nostalgie et qui peuvent s'estomper au fil des jours. La mémoire, en revanche, est un acte conscient par lequel une nation relit sa propre histoire et s'interroge : que reste-t-il du message transmis ? Et que devons-nous emporter avec nous vers l'avenir ?

Lorsque nous célébrons le centenaire de la Grande Mosquée de Paris, nous ne célébrons pas cent années de pierre, mais cent années de significations et de valeurs accueillies entre ces murs. Des hommes et des femmes, des savants et des fidèles, des enfants et des personnes âgées ont traversé ce lieu. Certains ont quitté ce monde, mais leur empreinte demeure dans les prières, dans le savoir, dans les vertus morales et dans chaque prosterna-

tion par laquelle une âme s'est élevée vers Le Tout-Puissant.

Ainsi, la mémoire devient un acte de fidélité envers celles et ceux qui ont façonné l'histoire, non seulement par l'édifice qu'ils ont bâti, mais aussi par la foi, la sérénité et l'espérance qu'ils y ont insufflées.

La mémoire véritable ne se tourne pas vers le passé pour s'y enfermer, mais pour y puiser lumière et inspiration. Une mémoire qui ne contribue pas à façonner l'avenir n'est rien d'autre que de la nostalgie ; celle qui, en revanche, se transforme en responsabilité est la mémoire même qui bâtit les civilisations.

Ainsi, la célébration de ce centenaire ne devrait pas seulement nous conduire à nous interroger sur le siècle écoulé, mais surtout sur celui qui commence aujourd'hui, sur l'être humain que nous souhaitons former et sur les valeurs que nous voulons transmettre aux générations futures.

Dans la conception islamique, la mémoire n'est pas seulement une faculté intellectuelle, elle revêt également

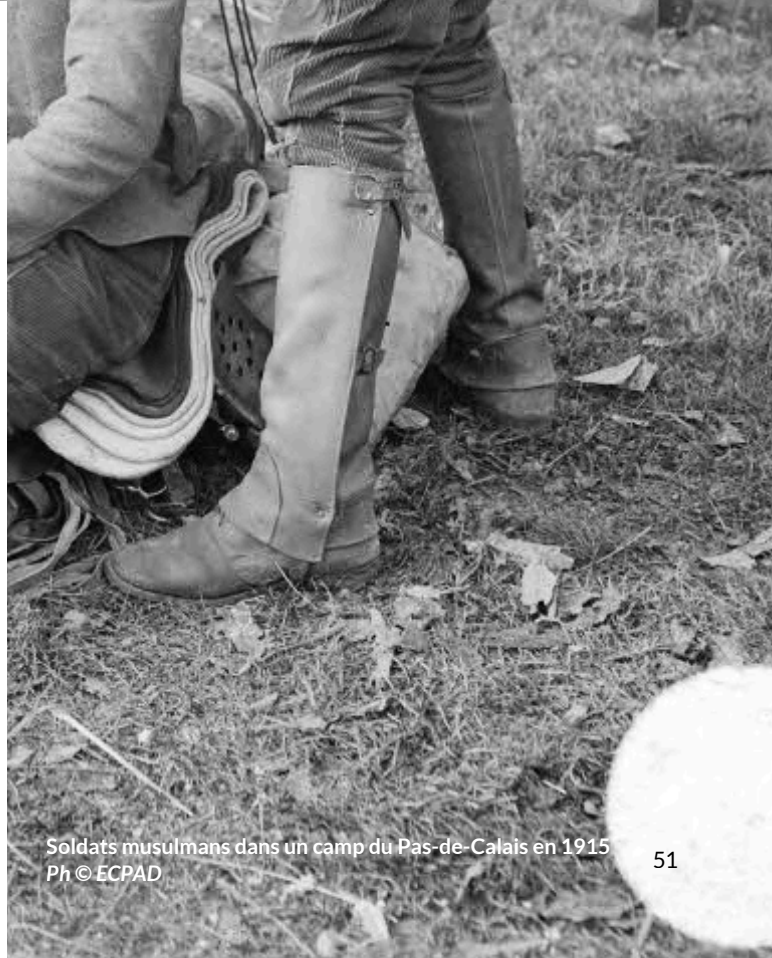


une dimension spirituelle. Le Coran appelle à se souvenir, car le rappel est avant tout un éveil du cœur, bien plus qu'une simple évocation des événements. La mémoire devient ainsi une voie permettant de renouveler notre engagement envers Dieu, envers l'être humain et envers le message qui nous a été confié.

La plus belle vertu de la mémoire réside peut-être dans sa capacité à réunir tous les temps en un même instant : les fondateurs y rencontrent leurs descendants, le passé rejoint le présent, et l'avenir devient une responsabilité confiée aux vivants. Chaque génération reçoit ce dépôt, l'enrichit d'une part de son âme, puis le transmet à celles et ceux qui lui succéderont.

Ainsi, le centenaire de la Grande Mosquée de Paris ne marque pas l'achèvement d'un siècle, mais l'avènement d'une mémoire nouvelle et le renouvellement d'un pacte avec la mission pour laquelle cet édifice fut élevé.

Si le souvenir préserve ce qui fut, la mémoire vivante, elle, façonne ce qui sera. Grandes sont les nations qui font de leur mémoire une lumière pour guider leurs pas, et non une entrave qui les retient prisonnières du passé. ■



Soldats musulmans dans un camp du Pas-de-Calais en 1915
Ph © ECPAD

Mémoire et reconnaissance

LE SACRIFICE DES MUSULMANS POUR LA FRANCE DURANT LA GRANDE GUERRE

D O S S I E R

11 novembre. La Nation se recueille pour honorer le souvenir de ceux qui sont tombés pour la France, notre devoir de mémoire nous impose une reconnaissance pleine et entière. Il ne s'agit pas seulement de commémorer la fin des combats, mais de se souvenir de tous les sacrifices qui ont cimenté notre liberté. Parmi ces héros, une place d'honneur doit être réservée aux milliers de soldats et de travailleurs musulmans, venus des confins de l'Empire, qui ont payé un lourd tribut à la victoire.

PAR CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris

Leur engagement fut massif et diversifié. Au total, près de 600 000 hommes, qualifiés alors d'« indigènes », furent incorporés dans les forces françaises, dont une majorité de confession musulmane, principalement originaires d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc) et d'Afrique subsaharienne. Ces hommes, dont l'histoire est parfois restée dans l'ombre, ont pourtant constitué une force vitale voire déterminante pour l'effort de guerre.



Dès 1856, l'« Armée d'Afrique du Nord » avait été constituée : le zouave du pont de l'Alma immortalise son héroïsme en Crimée, qui fut suivi d'autres combats, au Mexique ou durant le sanglant conflit de 1870. Lorsque la guerre éclate entre la France et l'Allemagne en août 1914, les soldats musulmans sont donc mobilisés dès les premières batailles de l'Yser, de la Marne ou de l'Argonne. Puis vint le temps des tranchées inhumaines, des bombardements continus, des gaz mortels, des





affrontements titanesques, de la mort industrielle.

Le prix de leur loyauté fut terrible. Ces hommes, souvent considérés comme de la « *chair à canon* » par les états-majors, furent exposés de manière disproportionnée aux combats les plus violents. Les estimations historiques indiquent qu'entre 70 000 et 100 000 combattants musulmans ont perdu la vie pour la France durant la Première Guerre mondiale.

Ce sont des dizaines de milliers de destins brisés, de familles endeuillées, dont le sacrifice s'est accompli sur les champs de bataille les plus meurtriers.

Sur le front, ces hommes se sont illustrés par leur courage et leur détermination. Les Tirailleurs algériens, tunisiens et sénégalais, ainsi que les Spahis et les Fantassins marocains, ont tenu des positions cruciales et participé aux offensives majeures, de Verdun au Chemin des Dames. Ils ont combattu pour une terre qui n'était pas la leur, mais dont ils ont défendu les valeurs avec foi et honneur.

Leur contribution ne se limita pas aux tranchées. À l'arrière, environ 140 000 Maghrébins furent mobilisés comme travailleurs dans les usines et les champs, palliant le manque de main-d'œuvre et assurant la production essentielle à la survie du pays. Leur sueur et leur labeur furent aussi indispensables que le sang versé au combat.

Dès le début du conflit, la Nation a manifesté les premiers signes de reconnaissance.

Des aménagements furent mis en place pour respecter la pratique religieuse, notamment durant le Ramadan.

Surtout, pour honorer les défunts, des carrés militaires dédiés furent créés, comme celui de Douaumont, où près de 600 stèles orientées vers La Mecque perpétuent leur mémoire.

Plus récemment, en juin 2006, le Président Jacques Chirac a inauguré à Verdun un mémorial dédié aux combattants



Je ne sais quelle espèce de monument le pays élèvera plus tard en souvenir de cette lutte acharnée.

PIERRE TEILHARD DE CHARDIN
PRÊTRE, PHILOSOPHE ET SCIENTIFIQUE,
BRANCARDIER AU 8^e RÉGIMENT DE MARCHÉ
DE TIRAILLEURS MAROCAINS



musulmans, soulignant l'importance de cette reconnaissance tardive pour l'Histoire de France.

Le témoignage le plus durable de cette reconnaissance est sans doute la Grande Mosquée de Paris.

Érigée en hommage aux milliers de soldats musulmans tombés pour la France, elle fut inaugurée en 1926. Ce monument, plus qu'un lieu de culte, se dresse aujourd'hui comme un symbole de mémoire et de gratitude, un rappel tangible de la dette contractée par la République envers ses fils musulmans.

En nous souvenant de leur sacrifice, nous honorons non seulement leur mémoire, mais nous réaffirmons aussi que l'Histoire de France est une histoire partagée, tissée par les contributions de tous ses enfants, quelle que soit leur origine ou leur confession. Leur loyauté, gravée dans les pages de la Grande Guerre, est

un héritage précieux qui nous engage tous au devoir d'unité et de reconnaissance. ■



L'armée de Verdun, c'était l'armée du peuple, et tout le peuple y prenait sa part. C'était la France, dans sa diversité.

JACQUES CHIRAC
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
À L'INAUGURATION DU MÉMORIAL
AUX SOLDATS MUSULMANS EN 2006

À NOGENT -SUR-MARNE

Rendez-vous
avec l'empreinte musulmane
de notre l'histoire

PAR NASSERA BENAMRA

Au bois de Vincennes, près de Paris, un jardin d'essai cache une histoire presque oubliée d'un hôpital militaire où, il y a un siècle, des soldats venus des colonies étaient en convalescence. Entre des pavillons exotiques et des allées verdoyantes, une petite mosquée et une koubba racontent encore aujourd'hui la mé-

moire des hommes musulmans qui ont combattu pour la France, certains sont morts au champ de bataille.

À la fin de l'an 1914, le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne change complètement de vocation et s'ouvre en salles de soins où ses allées se remplissent de blessés. Jusqu'en 1919, près de cinq mille soldats sont passés. Au début, ce sont surtout des



Ph. © ECPAD



Français, mais très vite, les troupes de tirailleurs prennent le relais.

En 1916, une mosquée en bois est construite sur le site, répondant à leurs besoins spirituels. Elle comporte un minaret, un dôme, une salle de prière orientée vers La Mecque, et un espace pour les ablutions. C'est stratégie mise en place pour répondre à la propagande allemande qui tentait d'influencer les musulmans des colonies. La mosquée est inaugurée par le ministre des Colonies, Gaston Doumergue. Des imams venus d'Algérie dirigent les prières. Lyautey, alors Résident général au Maroc, soutient symboliquement le projet et participe à la remise de décorations aux tirailleurs en mars de la même année. Les soldats ont même célébré l'Aïd al-Adha en 1918. Ceux qui décèdent sont enterrés à proximité, dans le carré musulman du cimetière de Nogent-sur-Marne, où une koubba (tradition maghrébine) est inaugurée

en 1919. Certains tirailleurs préféreraient toutefois prier dehors, à l'air libre, comme le faisaient jadis dans leurs terres natales.

En 2004, aux Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence, un chercheur découvre une correspondance entre Émile Piat, consul en région parisienne, et le capitaine Jean Mirante, du service des Affaires indigènes à Alger. Les deux évoquaient la construction de la koubba en hommage aux soldats musulmans morts à Nogent-sur-Marne.

Cette koubba a vu le jour grâce à plusieurs initiatives qui se sont conjuguées : la reconnaissance de l'armée, l'empathie d'un consul, l'aide d'un officier en poste à Alger, le soutien d'un élu local et la générosité d'un marbrier. Tous ensemble, ils ont permis de bâtir un monument qui dépasse la politique et qui symbolise une véritable reconnaissance.

Avec le temps, la koubba s'est dég-

radée. Elle s'effondre dans les années 1980. Puis, en 2011, elle est reconstruite dans le carré militaire musulman du cimetière de Nogent-sur-Marne. Aujourd'hui encore, elle garde toute sa valeur symbolique et mémorielle.

Après 1919, l'hôpital ferme progressivement et le Jardin colonial retrouve sa vocation scientifique, et prend le nom de Jardin d'agronomie tropicale de Paris, et certains pavillons et monuments sont rénovés dans les années 2010.

Disparition alors de l'hôpital militaire créé en urgence et la petite mosquée est démolie en 1926, la même année, de l'inauguration de la Grande Mosquée de Paris par le président de la République française, Gaston Doumergue, de 1924 à 1931 pour rendre hommage aux soldats musulmans tombés pendant la guerre. Il faut ne pas oublier que Doumergue a joué un rôle important, il était ministre des

Colonies en 1916, lors de la construction de la mosquée du Jardin colonial. Aujourd'hui, de la mosquée de Nogent, il ne reste presque rien qu'une stèle, un panneau explicatif et quelques photos anciennes. Mais quand on se promène dans les allées, entre les pavillons et la verdure, on imagine encore les soldats blessés, priant, fatigués, loin de chez eux. Dans ce coin tranquille du bois, la guerre avait pourtant laissé un peu d'humanité. ■







découvrons

LA JEUNESSE FRANÇAISE -là DE CONFESSION MUSULMANE

38

LA PIERRE ET LE SANG : DIALOGUE ENTRE UN SOLDAT MUSULMAN TOMBÉ À VERDUN ET DE JEUNES FRANÇAIS MUSULMANS

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

Le silence régnait sur la nécropole de Verdun.

Les croix blanches s'alignaient avec la rigueur d'une armée qui ne rompt jamais les rangs. Çà et là, quelques stèles musulmanes, inclinées vers l'Orient, rappelaient qu'en cette terre de Lorraine reposaient aussi des hommes dont les lèvres avaient murmuré la Fātiḥa avant d'affronter la mitraille.

Un groupe de jeunes Français musulmans suivait son guide. Ils contemplaient les tombes avec respect, mais aussi avec cette distance propre à ceux qui regardent une histoire qu'ils croient étrangère.

Soudain, une voix grave et profonde s'éleva du silence.

— Ne passez pas si vite, mes enfants...

Les jeunes se figèrent.

Devant eux se tenait un soldat. Son uniforme était déchiré, son visage portait encore la boue des tranchées, et sa poitrine semblait traversée par une balle invisible. Pourtant, son regard brillait d'une paix que la mort seule sait accorder.

— N'ayez aucune crainte. Voilà plus d'un siècle que j'habite cette terre.

L'un des jeunes murmura :

— Qui... qui êtes-vous ?

Le soldat esquissa un sourire.

— Je suis l'un de ceux que l'Histoire oublie aisément, mais que Dieu n'oublie jamais. Je suis l'un des milliers de soldats musulmans tombés en ces lieux. Je suis tombé pour la France. Et je suis revenu vous rappeler ce qui vous appartient.

Les jeunes demeuraient silencieux. Le soldat poursuivit :

— Savez-vous pourquoi la Grande Mosquée de Paris existe ?

Les regards se croisèrent. L'un répondit timidement :

— Parce que la France voulait reconnaître l'islam...

Le soldat secoua doucement la tête.

— Non. Elle existe d'abord parce que notre sang l'a rendue possible. Elle est née d'une dette : celle de la République envers ceux qui sont tombés dans les tranchées.

Lorsque les canons de Verdun dévoraient les hommes, nul ne demandait au soldat en quelle langue priait sa mère. On lui demandait seulement de tenir. Et nous avons tenu. Nous avons tenu jusqu'à mourir.

La République l'a reconnu. En 1920, elle vota les crédits qui permirent d'édifier cette mosquée. En 1922, sa première pierre fut posée. En 1926, ses portes s'ouvrirent enfin. Cette année même, elle célèbre son premier siècle.

Elle n'est pas seulement un lieu de prière. Elle est un monument funéraire, un mémorial de pierre élevé au-dessus de nos tombes ; la preuve visible que notre sacrifice appartient à l'histoire de la nation.

Le vent fit frissonner les arbres. Le soldat leva les yeux vers le ciel.



— Vous voyez cette mosquée ? Beaucoup n'y voient qu'un minaret. Moi, j'y vois un cimetière debout. Chaque pierre y proclame : « Ils sont morts pour la France. » Chaque arcade y murmure : « La République n'a pas oublié. » Chaque mosaïque rappelle que la reconnaissance peut parfois prendre la forme d'un édifice.

Un jeune demanda :

— Alors... nous sommes vraiment chez nous ?

L'ancien sourit avec une infinie douceur.

— Écoute bien. Vous ne demandez pas une place : vous héritez d'une place. Vous n'êtes pas tolérés : vous êtes les héritiers légitimes d'une histoire écrite avant votre naissance. Cette terre a reçu le sang de vos aïeux, et le sang noue parfois des liens que les siècles eux-mêmes ne peuvent défaire.

Le silence retomba. Puis le soldat reprit :

— Certains voudraient vous convaincre que vous êtes des étrangers. Moi, je viens du fond de cette terre pour vous dire exactement le contraire. Regardez autour de vous : chaque parcelle de cette colline porte un peu de notre chair. La France n'est pas seulement le pays où vous êtes nés ; elle est aussi celui où vos anciens sont morts.

Ernest Renan l'écrivait : « L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours. » Une nation, ajoutait-il, c'est avoir accompli de grandes choses ensemble et vouloir en accomplir encore. Or vous portez déjà cet héritage : il repose sous vos pieds.

Victor Hugo, lui, écrivait : « Ceux qui vivent sont ceux qui luttent. » Nous avons lutté. Et notre lutte ne vous demande qu'une chose : être dignes de cet héritage.

Le plus jeune du groupe demanda d'une voix émue :

— Comment être dignes ?

Le soldat répondit sans hésiter :

— Par votre savoir. Par votre honnêteté. Par votre travail. Par votre fidélité à Dieu, et par votre fidélité à la parole donnée. Car le croyant n'oppose jamais sa foi à son engagement.

Le Prophète, que la paix et le salut soient sur lui, a dit : « Point de religion pour qui ne tient pas ses engagements. » Et le Coran proclame : « Ô croyants ! Soyez fidèles à vos engagements » (sourate al-Mâ'idah, verset 1). Puis encore : « Dieu vous commande de restituer les dépôts à leurs ayants droit » (sourate an-Nisâ', verset 58).

Le soldat regarda longuement les jeunes.

— Vous croyez parfois devoir choisir entre être musulmans et être français. Nous, nous n'avons jamais posé cette question. Nous priions, puis nous montions à l'assaut. Notre foi nous donnait le courage ; notre uniforme, la mission. Jamais l'un n'effaçait l'autre.

Le soleil descendait lentement. La silhouette du soldat se faisait transparente. Avant de s'effacer, il prononça ces derniers mots :

— Lorsque vous irez à Paris, arrêtez-vous devant la Grande Mosquée. Ne la regardez pas seulement comme un lieu de culte : regardez-la comme on regarde un monument aux morts. Elle est la preuve, gravée dans la pierre, que vos aïeux ne furent jamais des passagers de l'histoire de France : ils en furent les bâtisseurs. Ils ont arrosé cette terre de leur sang ; ils ont élevé cette maison de Dieu par leur sacrifice. À vous, désormais, de l'élever par votre conduite. Car un héritage ne se possède vraiment que lorsqu'on le fait fructifier.

— Et souvenez-vous toujours : les racines les plus profondes sont invisibles. Ce sont pourtant elles qui empêchent les arbres de tomber.

Le soldat s'effaça. Le vent reprit. Les jeunes demeurèrent immobiles.

Pour la première fois, ils ne visitaient plus un cimetière : ils venaient de rencontrer leur propre histoire.









Ph © Jarod Barton

Églises, synagogues, mosquées :

des pierres tournées vers le ciel

Les grands monothéismes ont fait de la pierre le point de contact entre la terre et le ciel, et les lieux de culte des « maisons de Dieu ». Mais Dieu peut-il habiter entre quatre murs ?

PAR RAPHAËL GEORGY

La scène est bien connue des lecteurs de la Bible. Jacob fuit son frère Ésaü. Épuisé, il s'endort sous les étoiles, la tête posée sur « une des pierres du lieu ». Il rêve d'une échelle dressée jusqu'au ciel, où les anges montent et descendent. A son réveil, il dresse la pierre en stèle, verse de l'huile sur son sommet et déclare : « C'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du ciel » (Genèse 28, 17). Le lieu s'appellera Béthel, « la maison de Dieu ». En 1926, à Paris, s'élève la Grande Mosquée de Paris dans un même geste : dresser une pierre entre la terre et le ciel.

Le 19 octobre 1922, à la pose de la première pierre, le maréchal Lyautey salue ce « minaret dont les tours de Notre-Dame ne seront point jalouses ». La phrase, empruntée à son ministre Maurice Colrat, dit la question qui traverse toutes les traditions abrahamiques : celle de la pierre offerte au ciel.

Le judaïsme place la pierre au cœur du sanctuaire. Après la destruction du Premier Temple de Jérusalem en 587 avant notre ère, l'Arche disparaît. Dans le Saint des Saints du Second Temple ne demeure qu'une pierre nue, haute de trois doigts, où le grand prêtre pose l'encensoir de Yom Kippour. C'est la Even ha Shetiyya, la pierre de fondation. Un traité de la Mishna, Yoma (5, 2), donne cette explication : « Pourquoi l'appelle-t-on Pierre de Fondation ? Parce que sur elle le monde est fondé. » Reste une question : Dieu habite-t-il vraiment ces pierres ? La tradition rabbinique tranche. Ce n'est pas Dieu qui réside au Temple, mais son Nom (Shem). Dieu, lui, demeure au ciel, où il écoute.

Voilà pourquoi la première génération chrétienne, fraîchement issue du judaïsme, étonne. Pendant trois siècles, les disciples de Jésus ne construisent aucun sanctuaire. Persécutés dans l'Empire romain, ils se réunissent dans des maisons, qu'on appelle *domus ecclesiae*, « maisons de l'assemblée ». Pas de temple, ni d'autel en pierre, mais une chambre, une table, quelques familles. C'est un déplacement théologique. Étienne, premier martyr chrétien, cite Isaïe devant le Sanhédrin : « Le Très-Haut n'habite pas dans des demeures faites de main d'homme » (Actes 7, 48). Alors la pierre change de statut. Le psalmiste chantait : « La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la principale de l'angle » (Psaume 118, 22). Dans l'évangile, cette pierre rejetée puis exaltée est le Christ lui-même. La première lettre attribuée à



Pierre lui donne un nouveau sens : «Vous aussi, comme pierres vivantes, entrez dans la construction de la demeure spirituelle» (1 Pierre 2, 5).

Devant Simon, l'un de ses proches disciples, Jésus l'aurait interpellé : «Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église» (Matthieu 16, 18). Képha veut dire «roc». La pierre est devenue une personne.

Le chemin tracé par l'islam n'est pas tout à fait étranger à cet héritage. La mosquée s'appelle Masjid, littéralement «lieu de prosternation» : rien de plus. Pas d'images, pas de mobilier, une communauté au sol. Et pourtant, il y a une pierre au cœur du monde musulman. Et même deux : la Pierre noire enchâssée dans l'angle Est de la Kaaba, embrassée par les pèlerins, et le maqâm Ibrahim, qui porterait l'empreinte des pieds d'Abraham lorsqu'il éleva la Maison avec son fils Ismaël (Coran 2, 127). Le Coran nomme la Kaaba, Bayt Allah, la «Maison de Dieu», mot

pour mot le pendant du Beth-El hébreu. La pierre reconduit à Dieu, elle ne l'accueille pas.

Une même parole de Salomon, roi d'Israël et fils de David, rassemble les trois traditions. Le jour où il dédie le premier Temple, il lève les mains vers le ciel : «Mais quoi ! Dieu habiterait-il véritablement sur la terre ? Voici, les cieux et les cieux des cieux ne peuvent te contenir : combien moins cette maison que je t'ai bâtie !» (1 Rois 8, 27). La pierre cesse d'être un contenant pour devenir un signe. La cathédrale renvoie vers le ciel qu'elle n'atteint pas. La mosquée montre la Kaaba, qui montre Dieu. Aucune n'a la prétention d'enfermer. Voilà pourquoi Lyautey, catholique fervent, pouvait promettre en 1922 que les tours de Notre-Dame ne seraient point jalouses du minaret. Il savait que les pierres tournées vers le ciel ne rivalisent pas entre elles. Elles continuent de nous rendre proches un instant de ce qui les dépasse toujours.

Ph © Stéphane Compoint / Le Pèlerin







SABIL AL-IMAN

*éclats spirituel
de la semaine*

116

Bâtir pour Dieu servir les hommes

PAR CHEIKH KHALED LARBI

Certaines constructions dépassent la matière dont elles sont faites. Elles deviennent les témoins d'une intention, d'une espérance et d'un service rendu à l'humanité. Dans la tradition islamique, la mosquée appartient à cette catégorie de lieux où la pierre prend sens par la foi de ceux qui l'habitent.

Le Coran rappelle : « Les mosquées sont consacrées à Dieu : n'invoquez donc personne avec Dieu. » (Coran, 72:18)

La mosquée est d'abord un lieu où le croyant se tourne vers son Créateur. Mais elle n'est jamais un espace refermé sur lui-même. Elle est appelée à rayonner sur la société par le savoir, la fraternité, la solidarité et le service.

Le Prophète Mohammed ﷺ a enseigné : « Les créatures sont la famille de Dieu, et le plus aimé de Dieu est celui qui est le plus utile à Sa famille. »

Cette parole rappelle une vérité essentielle : la foi authentique produit toujours du bien autour d'elle. La proximité avec Dieu se manifeste dans l'attention portée aux autres.

BÂTIR POUR DIEU, BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ

Lorsque le Prophète ﷺ arriva à Médine, l'une de ses premières œuvres fut la construction de la mosquée. Avant d'édifier une organisation politique ou économique, il voulut rassembler les cœurs autour d'un lieu de prière et de rencontre.

Cette mosquée était à la fois un lieu d'adoration, une école, un espace de consultation et un refuge pour les plus fragiles. Elle formait des croyants, mais aussi des citoyens responsables.

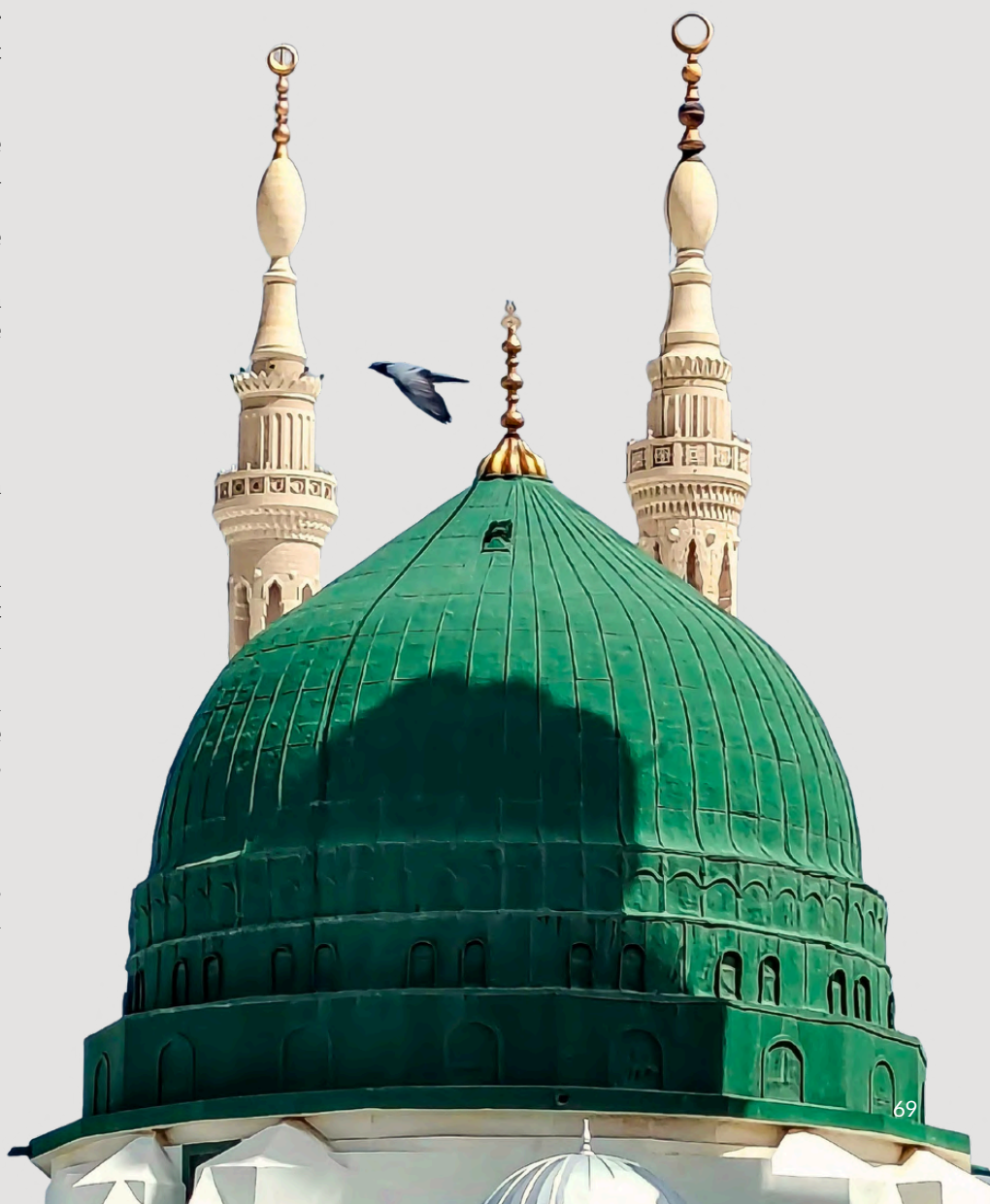
A travers l'histoire musulmane, les mosquées ont souvent été au cœur du développement de l'enseignement, des œuvres sociales et de la transmission du savoir. Elles rappellent

que la spiritualité n'éloigne pas du monde : elle invite à mieux le servir.

Le grand savant Abou Hamid El-Ghazali soulignait que la science et l'action doivent toujours avancer ensemble. Le savoir n'a de valeur que lorsqu'il devient source de bien.

L'INTENTION DONNE SA VALEUR À L'ŒUVRE

En islam, la grandeur d'une réalisation ne dépend pas seulement de son apparence, mais de l'intention qui l'anime.





Ph © Zurijeta

Le Prophète ﷺ a dit : « Les actes ne valent que par les intentions, et chacun sera récompensé selon son intention. » (Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Deux personnes peuvent accomplir la même action, mais leur récompense diffère selon la sincérité de leur cœur. Une œuvre accomplie pour la gloire personnelle finit par s'effacer, une œuvre réalisée pour Dieu continue de porter ses fruits bien après son auteur.

Le Coran rappelle : « Tout ce que vous avancez pour vous-mêmes comme bien, vous le retrouverez auprès de Dieu. » (Coran, 2:110) La véritable réussite ne se mesure donc pas à la taille d'un bâtiment, mais à la lumière qu'il diffuse dans les vies qu'il touche.

SERVIR LES HOMMES : LE SIGNE D'UNE FOI VIVANTE

La foi ne s'arrête pas au seuil de la mosquée. Elle se prolonge dans le respect, la générosité et le service du prochain.

L'imam Abdallah Ibn El-Moubarak rappelait qu'une petite action accomplie avec sincérité peut avoir plus de valeur qu'une grande œuvre inspirée par l'orgueil.

Le Prophète ﷺ a donné une image saisissante de cette solidarité : « Le croyant pour le croyant est comme un édifice dont les parties se soutiennent les unes les autres. » (Rapporté par El-Boukhari et Mouslim)

Chaque croyant devient ainsi une pierre d'une construction commune. Une pierre isolée ne bâtit pas une maison, unies, elles offrent un refuge à tous.

Aujourd'hui encore, lorsque les mosquées accompagnent les familles, soutiennent les plus fragiles, encouragent l'éducation et participent au dialogue avec la société, elles prolongent cette mission héritée du Prophète ﷺ.

ET QUE DIRE DE PLUS SI CE N'EST...

Bâtir pour Dieu, c'est semer une lumière qui traverse le temps, servir les hommes, c'est donner à cette lu-

mière un visage.

Les murs peuvent vieillir et les monuments disparaître, mais une œuvre accomplie avec sincérité demeure dans les cœurs et continue de porter du fruit.

Heureux celui qui construit une maison pour Dieu, plus heureux encore celui qui construit des ponts entre les hommes.

Car une pierre posée avec foi devient mémoire, et une main tendue avec amour devient une espérance qui ne cesse de grandir.

*Une pierre posée avec foi
devient lumière dans le temps,
un geste offert avec sincérité
devient héritage pour les vivants.
Car celui qui construit pour Dieu
ne bâtit pas seulement des murs,
il élève des cœurs, il prépare des âmes
et éclaire l'avenir.*

Invocation



Ô Allah,

Toi qui élèves les maisons
où Ton Nom est invoqué,
Élève aussi nos cœurs par la foi,
la sagesse et la sincérité.

Ô Allah, fais de nos lieux de prière
des demeures de lumière,
De nos paroles des paroles de paix,
De nos mains des mains qui servent,
Et de nos pas des chemins
qui rapprochent.

Âmîn ô Seigneur des univers

Le mérite de la construction des mosquées et la pérennité de son héritage à travers les générations

D'après Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah ﷺ a dit :

« Parmi les œuvres et les bonnes actions dont le croyant continue de recueillir la récompense après sa mort figurent : une science qu'il a enseignée et diffusée, un enfant vertueux qu'il a laissé derrière lui, un exemplaire du Coran qu'il a légué, une mosquée qu'il a construite, une demeure édifiée pour le voyageur de passage, un cours d'eau qu'il a fait jaillir, ou encore une aumône qu'il a prélevée de ses biens alors qu'il était en bonne santé et vivant, toutes ces œuvres continuent de lui profiter après sa mort. »

HADITH AUTHENTIQUE
RAPPORTÉ PAR IBN MÂJAH, N°242,
IBN KHOUZAYMA, N°2490, ET D'AUTRES

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

Ce noble hadith ouvre au croyant une perspective qui dépasse les limites étroites du temps terrestre, lequel s'achève au moment du décès, pour l'introduire à une notion plus vaste : celle de la permanence de l'empreinte spirituelle. En principe, les œuvres de l'être humain



prennent fin avec sa mort, toutefois, la Loi révélée a prévu certaines œuvres dont la récompense demeure ininterrompue, en raison du bien durable qu'elles procurent aussi longtemps que leurs effets subsistent au sein de la société.

Cette signification est confirmée par un autre hadith d'Abou Hourayrah (qu'Allah l'agrée), dans lequel le Prophète ﷺ a dit : « Lorsque le fils d'Adam meurt, ses œuvres prennent fin, à l'exception de trois : une aumône continue (Sadaqa jariya), une science utile dont les gens tirent profit, ou un enfant vertueux qui invoque Allah en sa faveur. »

Ce hadith constitue l'un des fondements majeurs de la doctrine islamique relative aux œuvres dont la récompense perdure après la disparition de leur auteur.

Parmi ces œuvres figure la parole du Prophète ﷺ : « ...ou une mosquée qu'il a construite. » Cette formule, bien que concise, renferme une portée considérable. Dans la conception islamique, construire une mosquée consiste à consacrer un lieu qui deviendra durablement un espace d'adoration, d'invocation, de transmission du savoir et de récitation du Noble Coran. C'est établir un lien permanent entre la terre et le ciel par la continuité de la prosternation, de la prière et du rappel d'Allah.

C'est pourquoi les savants ont unanimement considéré la construction des mosquées comme l'une des plus nobles œuvres de piété, puisqu'elle réunit en elle-même l'aumône perpétuelle, l'adoration, la science religieuse et la prédication. Son mérite demeure tant que la mosquée reste vivante par l'évocation du Nom d'Allah.

Le Prophète ﷺ a d'ailleurs vivement encouragé cette œuvre en disant : « Quiconque construit une mosquée pour Allah, recherchant par là Son seul Visage, Allah lui construira une demeure au Paradis. »

Dans une autre version : « Même si elle n'est que de la taille du nid d'une perdrix. »

Cette précision souligne que la valeur de cette œuvre réside avant tout dans la sincérité de l'intention et dans la participation, même modeste, à l'édification des maisons

d'Allah.

Les juristes musulmans ont également considéré la construction des mosquées comme relevant de l'institution du waqf (Bien de mainmorte pieuse). En effet, le bien est définitivement consacré à Allah, tandis que son usufruit est offert à l'ensemble des fidèles. Il cesse ainsi d'être une propriété privée ou un projet limité dans le temps pour devenir une source permanente de culte, de savoir et de bienfaisance.

C'est précisément en cela que se manifeste le génie de l'institution du waqf dans la civilisation islamique : elle transforme une richesse individuelle et éphémère en un patrimoine collectif durable, transmis de génération en génération, dont les bienfaits se poursuivent bien après la disparition de ses fondateurs.

Le Messager d'Allah ﷺ fut le premier à mettre concrètement ce principe en pratique. Dès son arrivée à Médine après l'Hégire, son premier acte fut la construction de la mosquée, qui devint le cœur spirituel de la communauté, le lieu de l'adoration, de l'enseignement, de la justice, de la concertation et de la réforme sociale.

Aujourd'hui encore, ces significations prennent une dimension particulièrement vivante à travers certaines grandes mosquées qui continuent d'accomplir leur mission religieuse au fil du temps. Parmi elles figure la Grande Mosquée de Paris, qui célèbre cette année son centenaire. Elle témoigne avec éclat qu'une œuvre fondée exclusivement pour Allah dépasse largement les limites d'une seule génération.

Cet édifice est le fruit d'efforts accumulés par des hommes qui se sont succédé au fil des décennies. Nombre d'entre eux ont rejoint la miséricorde de leur Seigneur, tandis que d'autres poursuivent encore aujourd'hui leur noble service. Pourtant, leur œuvre demeure vivante : dans chaque prière qui y est accomplie, dans chaque verset du Coran qui y est récité, dans chaque enseignement qui y est dispensé et dans chaque fidèle qui y trouve la sérénité.

Ainsi apparaît avec évidence toute la portée de ce hadith : une mosquée édiflée il y a un siècle continue aujourd'hui d'accueillir les fidèles, de faire résonner l'appel à la prière, de transmettre la science religieuse et de perpétuer les rites de l'islam. Toutes ces œuvres sont inscrites, par la grâce d'Allah, dans la balance des bonnes actions de ceux qui ont contribué à sa fondation, ainsi que de ceux qui participent aujourd'hui à sa préservation, à son entretien et à la poursuite de sa mission. Car lorsque les effets d'une œuvre se prolongent, sa récompense continue elle aussi.

Parmi les enseignements les plus profonds de ce hadith figure la distinction opérée par la Charia entre l'œuvre limitée à son accomplissement immédiat et celle dont les effets se prolongent dans le temps. La construction des mosquées représente l'exemple par excellence de cette seconde catégorie, car elle ne procure pas uniquement un bénéfice matériel : elle édifie durablement une communauté croyante, nourrit les âmes par la foi, éclaire les esprits par la science et maintient vivante la relation entre le serviteur et son Seigneur.

Le mérite attaché à cette œuvre ne concerne d'ailleurs



Ph © BNF - Gallica

pas uniquement celui qui construit de ses propres mains. Il englobe également tous ceux qui y contribuent, par leurs biens, leurs efforts, leurs compétences, leurs conseils ou leurs services, dès lors qu'ils recherchent sincèrement l'Agrément d'Allah.

Ce hadith invite également le croyant à préparer l'au-delà en laissant derrière lui une œuvre dont les bienfaits se perpétueront. Les savants parlent à ce sujet de la « pérennisation de l'empreinte » (istidâmat el-Athar). L'homme véritablement avisé est celui qui sème ce qui continuera de porter ses fruits après son départ. C'est pourquoi le Prophète ﷺ a mentionné ces œuvres majeures : la science utile, l'enfant vertueux, le waqf, le Coran légué et les réalisations d'utilité publique, toutes unies par une même caractéristique : la continuité du bien et le renouvellement incessant de la récompense.

D'un point de vue éducatif, ce hadith élève également le croyant au-dessus d'une vision individualiste de la piété pour l'orienter vers une conscience collective. La mosquée n'appartient à personne : elle est la Maison d'Allah, ouverte à tous les fidèles sans distinction. Le riche comme le pauvre, le résident comme le voyageur, le

savant comme l'étudiant y trouvent leur place sous l'ombre de la miséricorde divine. C'est pourquoi la construction, l'entretien et l'animation des mosquées figurent parmi les plus hautes manifestations de la religion.

A la lumière de ces enseignements, le centenaire de la Grande Mosquée de Paris constitue une occasion privilégiée de méditer sur la valeur des œuvres accomplies exclusivement pour Allah. Les générations passent, les hommes disparaissent, mais les œuvres sincères demeurent. Elles deviennent une mémoire spirituelle vivante qui traverse les époques et les frontières, conformément à la promesse prophétique : « Quiconque construit une mosquée pour Allah, recherchant par là Son seul Visage, Allah lui construira une demeure au Paradis. »

Quelle magnifique annonce pour tous ceux qui ont contribué, hier comme aujourd'hui, à l'édification, à la préservation et au rayonnement des maisons d'Allah, afin que leur lumière continue d'illuminer les cœurs sur terre et que leur récompense demeure, auprès d'Allah, ininterrompue. ■



MIZAN EL-QADHAYA

Les affaires contemporaines à la lumière du texte et de la sagesse

36

Le statut de l'ornementation des mosquées : approche juridique et finalités de la législation islamique

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

Chers lecteurs, nous vous renouvelons la bienvenue pour le numéro d'aujourd'hui, consacré à une question importante qui revient régulièrement dans divers milieux, en particulier chez les jeunes contemporains : celle du statut juridique de la décoration des mosquées, à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous tenterons d'en proposer une analyse rigoureuse, sans longueur excessive, à la lumière des textes scripturaires et des avis des juristes musulmans, accompagnée d'une lecture Maqāṣīdienne (fondée sur les finalités de la charia) visant à concilier la préservation de la khushû (recueillement intérieur et concentration spirituelle) et la mise en valeur de la beauté de l'architecture islamique.

En effet, les mosquées occupent en islam une place centrale en tant que demeures d'Allah, lieux de culte et de rappel. Allah le Très-Haut dit : « Dans des maisons qu'Allah a permis d'élever, et où Son Nom est invoqué » (Coran, En-Nour : 36). Les savants ont compris cette « élévation » selon deux dimensions indissociables : une élévation matérielle par la construction et l'entretien, et une élévation spirituelle par la vénération et l'accomplissement du culte. La problématique réside ainsi dans la détermination de la frontière entre l'ornement licite, qui contribue à magnifier les rites, et la décoration qui devient un signe d'ostentation ou une cause de perturbation du recueillement.

L'examen de cette question suppose de prendre en considération les finalités de la charia relatives aux maisons d'Allah, lesquelles visent à instaurer un espace culturel où règnent la quiétude et la concentration du cœur, à l'abri de toute dispersion. C'est pourquoi les prescriptions juridiques en la matière sont étroitement liées à la réalisation de ces finalités, et non à la simple apparence extérieure. Tout ce qui favorise la présence du cœur et l'évocation d'Allah relève de la vénération légitime, tandis que tout ce qui détourne de cet objectif ou conduit à la prétention et à la rivalité ostentatoire est réprouvé ou interdit selon son degré.

Les juristes ont divergé quant au jugement de la décoration intérieure des mosquées. Un groupe a considéré qu'elle est répréhensible, voire interdite lorsqu'elle est excessive, notamment si elle entraîne un gaspillage ou détourne les fidèles de leur concentration. Ils se sont appuyés sur le hadith : « L'Heure ne viendra pas tant que les gens rivaliseront dans la construction des mosquées », lequel indique la condamnation de la transformation des maisons d'Allah en lieux de compétition mondaine. Ils ont également invoqué les pratiques de certains pieux prédécesseurs qui privilégiaient la simplicité dans l'édification des mosquées, afin de préserver la pureté du recueillement et de détacher le culte des ornements de ce bas monde. Selon cet avis, la finalité essentielle de la mosquée est l'accomplissement de la prière et du rappel d'Allah, et tout ce qui y porte atteinte est prohibé ou déconseillé selon son impact.

A l'inverse, la majorité des juristes ont admis la licéité de l'embellissement des mosquées, à condition qu'il soit exempt de gaspillage et d'ostentation. Ils se sont fondés sur la généralité de la parole divine : « Dis : Qui donc a interdit la parure qu'Allah a produite pour Ses serviteurs ? » (Coran, El-A'raf : 32). Ils ont affirmé que le principe de base en matière de constructions est la permissivité, et que la charia n'est pas venue interdire la beauté en soi, mais en encadrer l'usage. Ils ont également rappelé que « Allah est beau et aime la beauté », et que la mise en valeur esthétique des lieux de culte peut relever de la glorification des rites, tant qu'elle ne devient pas une source de distraction ou de rivalité mondaine. Les textes défavorables ont été interprétés comme visant les cas d'exagération qui détournent la mosquée de sa finalité spirituelle.

Le raisonnement juridique s'étend également à la décoration extérieure des mosquées, notamment les galeries, esplanades et minarets. Une distinction subtile est alors établie entre l'intérieur et l'extérieur, dans la mesure où la cause de la perturbation du recueillement est moins présente à l'extérieur, lequel constitue par ailleurs le visage de la mosquée dans l'espace public et une expression de son identité architecturale. Ainsi, certains savants ont considéré que le jugement de la décoration extérieure est plus souple que celui de l'intérieur, tout en restant soumis aux mêmes principes de modération et d'équilibre.

Il est donc possible de résumer la règle en trois niveaux : la permission en cas de modération, lorsque la décoration ne comporte ni gaspillage ni ostentation et qu'elle reflète la beauté de l'architecture islamique, la réprobation en cas d'excès, lorsque l'ornement devient un motif de compétition entre institutions, individus ou États, et l'interdiction lorsqu'il conduit à un gaspillage manifeste, à une perte de biens ou à une atteinte aux finalités de la charia, notamment la préservation des richesses et la vénération du culte.

Au regard de la synthèse des textes et des avis juridiques, il apparaît que le différend ne porte pas sur le principe même de la beauté, mais sur ses effets et ses conséquences. La charia n'a jamais rejeté la beauté, mais elle ne l'a jamais laissée sans encadrement, la reliant toujours à ses finalités supérieures. C'est pourquoi les textes relatifs à la condamnation de l'ostentation dans les mosquées ne doivent pas être compris de manière absolue, mais comme visant les situations où les maisons d'Allah deviennent des espaces de rivalité mondaine au lieu de demeurer des lieux de culte et de recueillement.

Dans cette perspective Maqāṣidiennne, la règle est que le jugement suit sa cause : si la décoration, intérieure ou extérieure, contribue à la glorification de la mosquée et à la mise en valeur de la beauté de l'islam sans excès, elle est permise, par contre si elle entraîne ostentation, distraction ou gaspillage injustifié des ressources, elle devient interdite ou répréhensible selon son degré, tout en tenant compte des contextes et des usages. Dans ce cadre, l'exemple de la Grande Mosquée de Paris peut être évoqué comme un modèle cherchant à concilier la fonction cultuelle de la mosquée avec la mise en valeur de l'esthétique de l'architecture islamique dans un environnement urbain contemporain, tout en veillant à éviter le luxe ostentatoire ou la compétition non louable, ce qui reflète une conscience renouvelée de la jurisprudence des finalités dans l'édification des maisons d'Allah dans des contextes multiculturels.

La question de la décoration des mosquées demeure ainsi une question d'ijtihad où les textes scripturaires et les finalités se rejoignent, et où l'islam n'a ni aboli la beauté ni l'a laissée sans limite. Il a, au contraire, établi un équilibre précis entre recueillement et embellissement, faisant de la mosquée un espace réunissant la sérénité de l'adoration et la splendeur de l'architecture, sans excès qui en altère le sens ni insuffisance qui en affaiblit la portée.



« Les anges et les porteurs du Trône **implorant** le **pardon**

pour celui qui allume une lampe dans une mosquée, aussi longtemps qu'elle y éclaire »

Nul homme raisonnable parmi nous n'ignore la place éminente qu'occupent les maisons de Dieu dans la législation islamique, ni les mérites attachés à leur construction, à leur entretien, à leur nettoyage et au respect des règles de bienséance qui doivent y être observées. Leur appellation même de « maisons de Dieu » suffit à leur conférer un insigne honneur. De nombreux versets coraniques et hadiths prophétiques authentiques exhortent en effet à les servir et à en prendre grand soin.

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

Toutefois, pour une raison ou une autre, certains textes appelant à ces bonnes œuvres ont été mensongèrement attribués au Prophète ﷺ. Or, la position de la noble législation islamique à cet égard est sans équivoque : il n'est en aucun cas permis d'en appeler à Allah en s'appuyant sur des hadiths tronqués, fabriqués. Le propos que nous examinons cette semaine est un hadith que se transmettent certaines personnes du com-



mun, mais aussi des étudiants en sciences religieuses dont les connaissances en la matière sont fort limitées. Ceux-ci prétendent que le Prophète ﷺ aurait dit :

« Celui qui allume une lampe dans une mosquée, les anges et les porteurs du Trône ne cessent d'implorer le pardon en sa faveur tant que la lumière de cette lampe continue d'y briller. »

Or, malgré la noblesse de l'œuvre à laquelle ce propos invite, ce récit ne pèse pas le poids d'un atome dans la balance de la science du hadith.

AVIS DES SAVANTS À SON SUJET ET RAISONS DE SA DIFFUSION

Ce récit ne peut être authentiquement attribué au Prophète ﷺ. Les grands spécialistes du hadith l'ont déclaré fabriqué. L'imam Ibn El-Jawzi l'a mentionné dans son ouvrage El-Mawdou'at (« Les hadiths fabriqués »), tandis qu'El-Chawkâni l'a cité dans El-Fawa'id El-majmou'a fi El-Aḥādīth El-mawḍou'a. Mohammed Nāṣir Ed-Dīn El-Albānī l'a également classé parmi les récits fabriqués dans sa Silsilat El-Aḥādīth El-ḍa'īfa wa-l-mawḍou'a (« Série des hadiths faibles et fabriqués »).



Sa diffusion s'explique sans doute par l'empressement des musulmans à bâtir, entretenir et servir les mosquées. Ce récit contient en effet une promesse particulièrement séduisante : le simple fait d'allumer une lampe dans une mosquée vaudrait à son auteur les prières de pardon des anges et des porteurs du Trône aussi longtemps que cette lampe demeure allumée.

De telles formulations, qui promettent d'immenses récompenses pour des œuvres modestes, comptaient parmi les principaux procédés employés par les forgers de hadiths afin d'inciter les gens aux bonnes actions. Ces récits se sont ainsi répandus parmi le grand public, avant d'être transmis de bonne foi par de nombreuses personnes, sans que celles-ci prennent soin d'en vérifier l'authenticité.

DEUXIÈMEMENT : CE RÉCIT, À LA LUMIÈRE DE LA TRADITION PROPHÉTIQUE AUTHENTIQUE

Servir les maisons de Dieu compte parmi les œuvres de dévotion les plus méritoires. Toutefois, les mérites reconnus par la religion ne peuvent être établis que sur la base d'une preuve authentique.

Or, lorsque l'on confronte ce récit à la Sunna authentique, on constate que le Prophète ﷺ a certes exhorté à cons-

truire les mosquées, à en prendre soin, à les nettoyer et à honorer leur caractère sacré, mais qu'il n'a jamais associé le fait de les éclairer à une récompense aussi considérable.

Bien plus, le fait d'attribuer à une œuvre précise une récompense déterminée, ou d'affirmer que les anges et les porteurs du Trône implorant le pardon en faveur de celui qui l'accomplit aussi longtemps que la lampe demeure allumée, relève de l'invisible, lequel ne peut être connu que par une révélation authentiquement établie. La reconnaissance d'un tel mérite exige donc un hadith fiable, or aucun texte de cette nature n'existe.

Il apparaît ainsi que ce récit, bien qu'il encourage à une œuvre vertueuse, n'est pas conforme à la Sunna en ce qu'il attribue au Prophète ﷺ cette récompense particulière.

TROISIÈMEMENT : L'ALTERNATIVE OFFERTE PAR LA SUNNA AUTHENTIQUE

Les textes authentiquement rapportés du Prophète ﷺ sur le mérite de bâtir et d'entretenir les mosquées suffisent amplement, sans qu'il soit nécessaire de recourir à ce récit. Parmi eux figure cette parole du Prophète ﷺ : « Quiconque construit une mosquée pour Dieu, en recherchant par là Sa satisfaction, Dieu lui construira une demeure semblable au Paradis. » Hadith rapporté par El-Boukhârî et Mouslim.

Il est également établi que le Prophète ﷺ ordonna de nettoyer les mosquées et d'en prendre soin. Une femme noire avait l'habitude de balayer la mosquée, lorsqu'elle mourut, le Prophète ﷺ s'enquit de son sort et accomplit la prière funéraire auprès de sa tombe. Cet épisode témoigne avec force du mérite attaché au service de la mosquée, même lorsqu'il s'agit d'une tâche modeste. Ainsi, quiconque contribue à la construction d'une mosquée, à son éclairage, à son nettoyage ou à son aménagement pour les fidèles sera, si Dieu le veut, récompensé en vertu de la portée générale des textes authentiques, sans qu'il soit besoin de s'appuyer sur des hadiths fabriqués.

QUATRIÈMEMENT : CONCLUSION

Ce hadith est fabriqué et il n'est pas permis de l'attribuer au Prophète ﷺ. Bien que l'éclairage et le service des mosquées constituent des œuvres vertueuses pour lesquelles le musulman est récompensé, la récompense particulière mentionnée dans ce récit n'est établie par aucune preuve authentique.

Cela confirme une règle essentielle en matière de mérites des œuvres : la valeur d'une œuvre ne se mesure pas à l'ampleur des récompenses annoncées dans certains récits, mais à l'authenticité de la preuve rapportée du Messenger de Dieu ﷺ. Celui qui s'en tient à ce qui est authentiquement établi dans la Sunna obtient tout le bien et se préserve d'attribuer mensongèrement des paroles au Prophète ﷺ, qui a dit : « Quiconque ment délibérément à mon sujet, qu'il prenne place en Enfer. »

Ainsi, le récit authentique nous suffit amplement et nous dispense de toute parole mensongèrement attribuée au Prophète ﷺ. ■



LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

LA MOSQUÉE NOOR-E-ISLAM DE SAINT-DENIS : UN PHARE DE FOI ET DE RÉSILIENCE

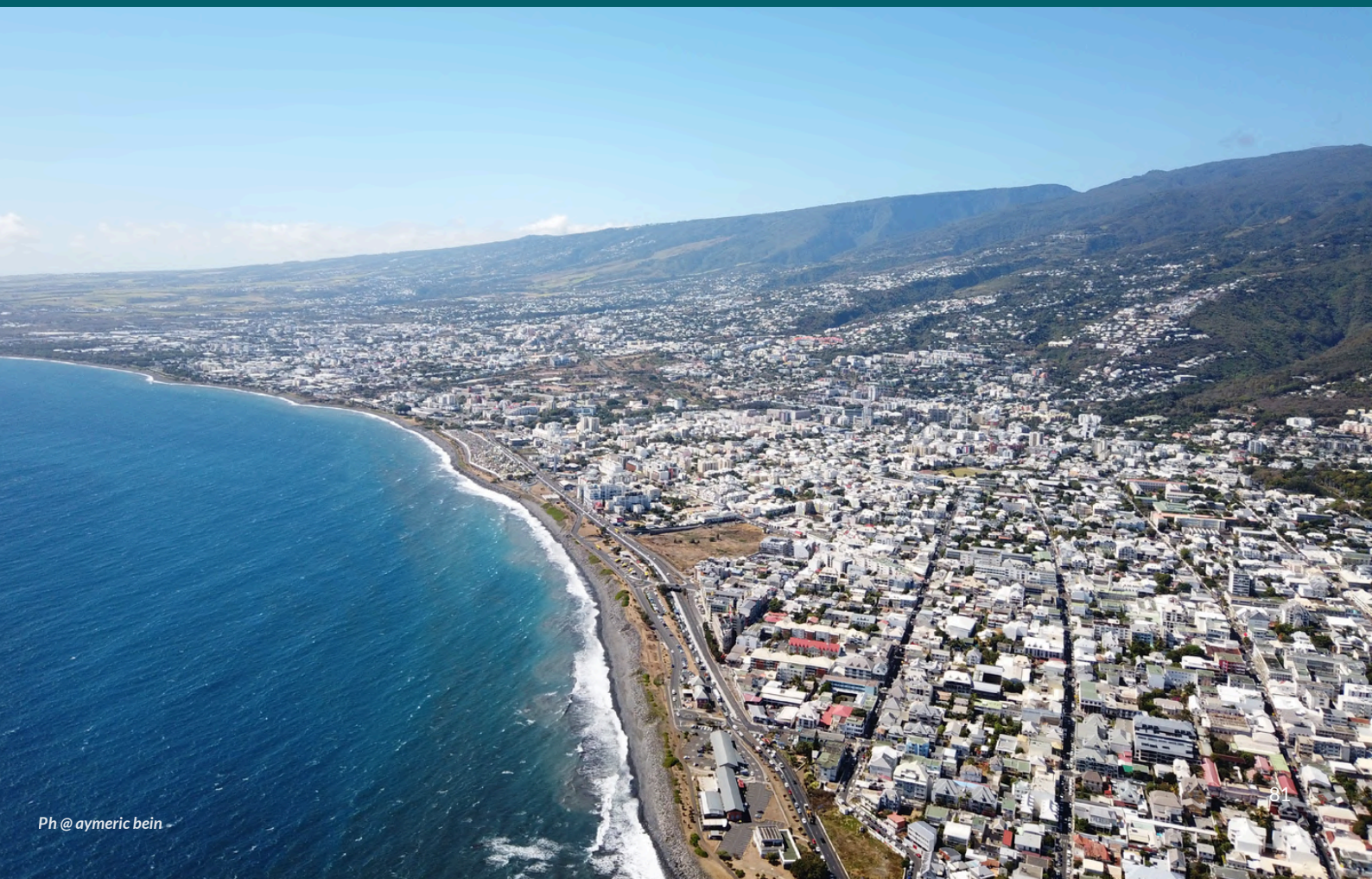
PAR NOA ORY

Dans les méandres des ruelles pavées de Saint-Denis, où chaque pierre semble murmurer une histoire millénaire, la Mosquée Noor-e-Islam se dresse avec une majesté immuable, témoin vivant du temps qui s'écoule et des épreuves passées.

UNE HISTOIRE CENTENAIRE

Érigée en 1905, la Mosquée Noor-e-Islam porte fièrement le titre de la plus ancienne mosquée de France, un joyau architectural imprégné de l'héritage spirituel des siècles passés. Mais son histoire n'est pas exempte de défis ; en 1974, un terrible

incendie la réduisit en cendres, ne laissant derrière elle que des ruines fumantes et des cœurs brisés. Cependant, telle une phénix renaissant de ses cendres, la communauté musulmane de Saint-Denis entreprit de reconstruire sa mosquée bien-aimée, plus belle et plus forte que jamais.



UNE INSPIRATION ARCHITECTURALE

La Mosquée Noor-e-Islam, dans sa forme reconstruite, arbore un minaret imposant, s'élevant majestueusement vers le ciel, haut de 32 mètres, tel un symbole de la foi inébranlable de ses fidèles. Son architecture, d'inspiration indienne, évoque les splendeurs des palais moghols et des mosquées du sous-continent, témoignant de la richesse et de la diversité de l'islam.

À l'intérieur, le décor vert et blanc, épuré, crée une ambiance de pureté et de sérénité, invitant les fidèles à se recueillir et à méditer sur les mystères de la vie et de la foi. Les motifs délicats qui ornent les murs et les plafonds racontent une histoire de dévotion et de piété, rappelant à chacun la grandeur de Dieu et la petitesse de l'homme.



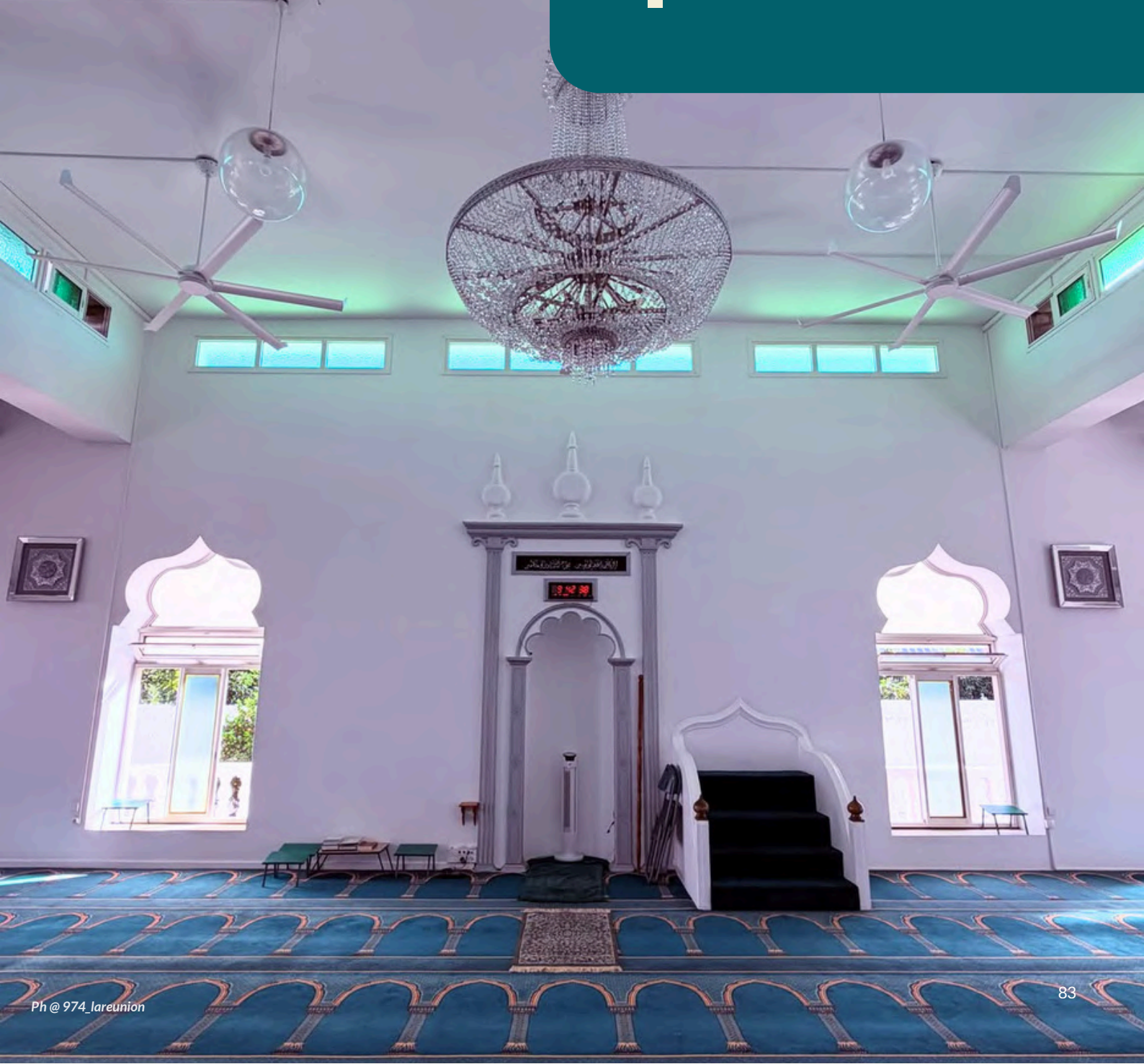


Ph @ Go2Globe

UN SANCTUAIRE D'ÉRUDITION

Mais la Mosquée Noor-e-Islam est bien plus qu'un simple lieu de culte ; c'est un phare de lumière dans l'obscurité du monde, un refuge pour les âmes en quête de paix et de réconfort. Elle incarne la résilience et la détermination de la communauté musulmane de Saint-Denis, qui, malgré les épreuves et les adversités, continue de croire en un avenir meilleur, fondé sur la tolérance, la compréhension et l'amour fraternel.

Ainsi, la Mosquée Noor-e-Islam demeure un témoignage vivant de la foi et de la persévérance humaines, un symbole de l'unité dans la diversité et de la lumière dans les ténèbres. Puissent ses portes toujours rester ouvertes, accueillant tous ceux qui cherchent la vérité, la paix et la grâce de Dieu.



Ph @ 974_lareunion

NOOR-E-ISLAM
1995

«Lumière de l'Islam»









MURAH FALAH
RESPECTONS
AT THE MASJID





Plumes en éveil : un livre coup de cœur



CENT VINGT FRANCS
XAVIER LE CLERC

RÉSUMÉ

« Saïd, qui s'était engagé pour nourrir les siens, s'interrogeait. Le jeune soldat blond avait-il reçu une prime de deux cents francs à son arrivée ? Reçevait-il lui aussi une solde journalière de cinquante centimes ? Était-ce assez en Allemagne pour s'acheter tous les mois un demi-kilo de pain, trois oeufs et un peu de lait ? Sa famille postulerait-elle pour une prime de veuvage de cent vingt francs ? Cent vingt francs. C'était le prix d'un homme, du malheur de sa famille. Et Saïd, qui n'avait jamais appris à calculer, se demandait combien de kilos de pain, d'œufs et de lait pourrait bien valoir son propre corps déchiqueté, tant il avait pris l'habitude de s'imaginer les viscères à l'air, dévorées par les rats, avec le fatalisme d'un paysan qui avait connu et qui donc connaîtrait de nouveau, un jour lointain peut-être, mais un jour sûrement, la mauvaise récolte de trop. »





Xavier Leclerc recevant le Prix littéraire de la Grande Mosquée de Paris 2023 pour un autre roman, *Un homme sans titre*
Ph @ Omar Boulkroum

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



La citation de la semaine

XAVIER LE CLERC

“

Pourquoi nous appelle-t-on encore les jeunes issus de l'immigration ? Pourquoi sommes-nous des arbres isolés du reste de la forêt dont on questionne les racines ? Peut-être un jour entendrons-nous ton sacrifice, celui de tant d'autres indigènes aussi. Peut-être un jour comprendrons-nous que toi aussi tu as donné ton sang dans la boue de Verdun. Que nous sommes un peuple magnifique de sangs mêlés. Que nous ne remplaçons donc personne.

”

Événements

à venir ou en cours

PROGRAMME

Colonies de vacances en Algérie cet été 2026

La Grande Mosquée de Paris a le plaisir d'organiser de nouvelles colonies de vacances en Algérie durant l'été 2026, en coordination avec le ministère algérien de la Jeunesse.

Renseignez-vous sur les conditions et inscrivez vos enfants sur le site coloniesdz.fr

 JUILLET-AOÛT 2026

 INSCRIPTION
[COLONIESDZ.FR](http://coloniesdz.fr)

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris crée son concours international de calligraphie arabe

À l'occasion de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris crée un concours international de calligraphie arabe afin de célébrer un siècle de rayonnement spirituel, culturel et artistique. Il sera décerné en septembre 2026. Candidature avant le 31 mai 2026.

 SEPTEMBRE 2026

 GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 CANDIDATURE SUR NOTRE SITE
[GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR](http://grandemosquee.deparis.fr)

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris lance son concours international de mémorisation du Noble Coran

À l'occasion de la célébration du centenaire de son inauguration en 2026, la Grande Mosquée de Paris, soucieuse d'encourager la mémorisation du Noble Coran, la maîtrise de sa récitation et la diffusion de ses valeurs, annonce l'organisation de la première édition de son Concours international de mémorisation du Noble Coran, dont la finale se tiendra au mois de novembre 2026. Candidature avant le 31 mai 2026.

 NOVEMBRE 2026

 GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 CANDIDATURE SUR NOTRE SITE
[GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR](http://grandemosquee.deparis.fr)



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Colonies de vacances en

ALGÉRIE

5e édition

2026



Pour les enfants de 10 à 14 ans
**disposant d'un passeport algérien*

Deux sessions :
11 juillet au 22 juillet 2026
25 juillet au 5 août 2026

Des départs depuis
Paris, Lille, Marseille et Lyon

infos & inscriptions :

COLONIESDZ.FR



infos-colonies
@grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

À L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
1926-2026



SEPT. 2026

1ERE ED.

CONCOURS INTERNATIONAL

de calligraphie arabe

Thuluth | Naskh | Nasta'liq | Diwani | Kufi | Maghribî

CANDIDATURE

AVANT LE 31 MAI 2026



CONCOURS INTERNATIONAL
de calligraphie arabe
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



1ER CONCOURS INTERNATIONAL de mémorisation du Noble Coran

NOVEMBRE
2026

المسابقة الدولية لحفظ القرآن الكريم

organisé
à l'occasion du centenaire
de la Grande Mosquée de Paris

CANDIDATURE



grandemosqueedeparis.fr



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

APPEL AUX DONNS

POUR LA CLIMATISATION DES DEUX SALLES DE PRIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



“ En soutenant l'installation
de la climatisation des deux salles de prière
de la Grande Mosquée de Paris,
vous contribuez directement à améliorer
l'accueil et le confort de milliers de fidèles.



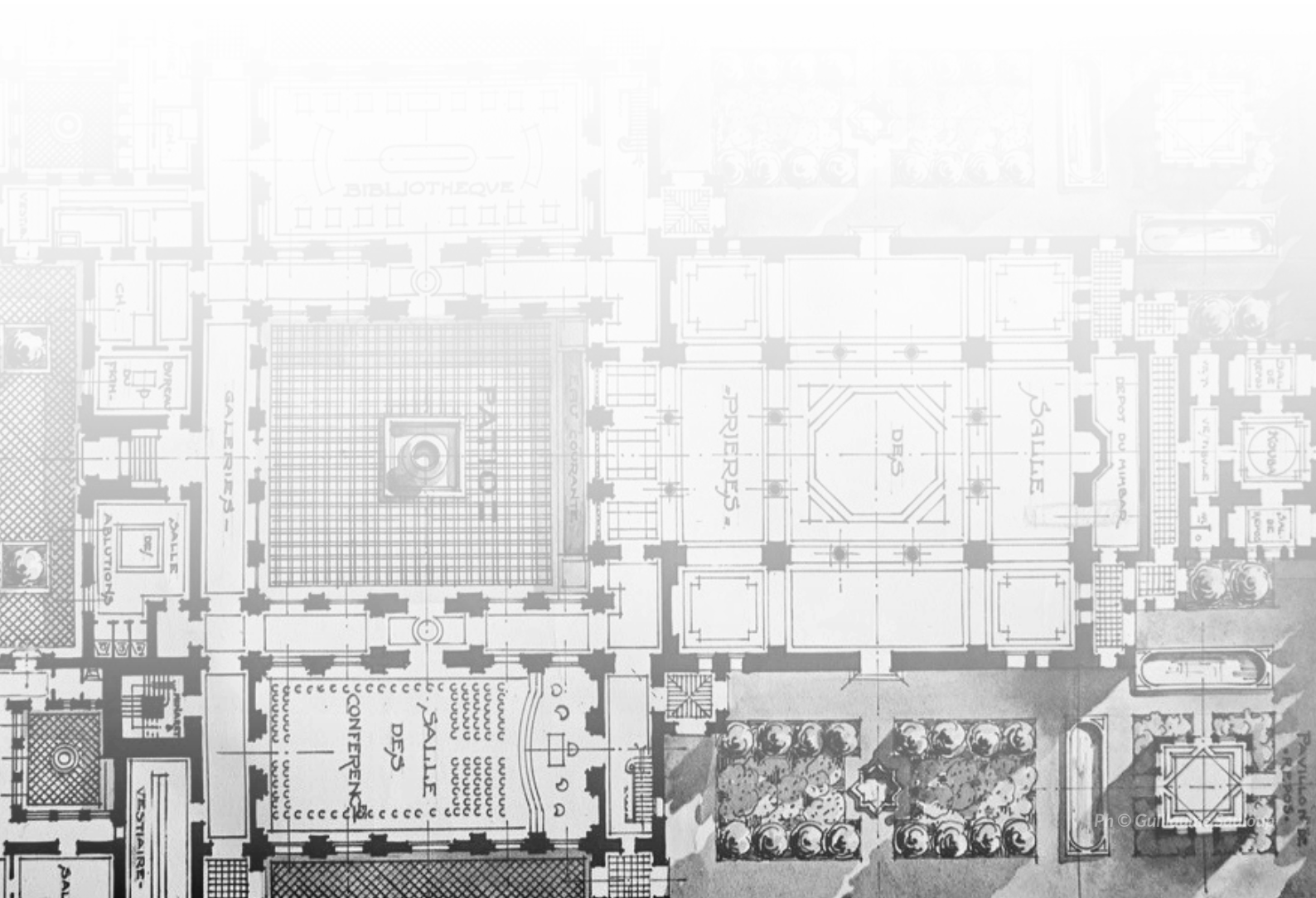
grandemosqueedeparis.fr

je contribue











Ph © BNF Gallica



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS